



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

**10<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 28 septembre 2007, à 9 heures  
New York

*Documents officiels*

---

*Président :* M. Kerim ..... (ex-République yougoslave de Macédoine)

*La séance est ouverte à 9 h 10.*

**Allocution de M. Emile Lahoud,  
Président de la République libanaise**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

*M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Lahoud** (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à votre prédécesseur, Cheikha Haya al-Khalifah, pour sa remarquable performance à ces mêmes fonctions, d'autant qu'elle a été la première femme à présider cette assemblée austère. Enfin, je voudrais remercier S. E. le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon pour tous les efforts qu'il déploie au nom de la paix et la sécurité dans le monde.

Il y a un an, j'ai évoqué, de cette même tribune, les brutalités exercées par Israël contre mon pays et la guerre atroce de 33 jours à laquelle il s'est livré. J'avais même émis le souhait que les événements tragiques que nous avons traversés dans l'amertume au Liban puissent ouvrir la voie au processus de paix au Moyen-Orient, se fondant sur l'Initiative de paix arabe, adoptée au Sommet arabe de Beyrouth en 2002.

Hélas, rien ne prospère plus dans notre région que la violence et la rancœur, rien n'est plus assourdissant que les sirènes de la guerre, et les appels lancés pour stimuler la paix restent sans écho. C'est donc dans une atmosphère lugubre, et avec un mélange d'anticipation et de réserve, que nous attendons les résultats de la conférence sur la paix au Moyen-Orient, qui doit se tenir prochainement. Je voudrais, dans ce cadre, rappeler certaines réalités, qui ne doivent pas être ignorées dans un accord futur, car je suis convaincu que si nous ne tirons pas les leçons du passé, nous ne serons pas en mesure de saisir les chances qu'offre le présent.

D'abord, tout accord visant à régler la crise du Moyen-Orient doit être durable, juste et global. Ensuite, une solution viable passe nécessairement par l'application des résolutions des Nations unies, qui prévoient le retrait israélien de tous les territoires arabes occupés. Enfin, en tête des droits des Arabes, il y a le droit au retour des réfugiés palestiniens sur leur sol, conformément aux dispositions de la résolution 194 (III) et le rejet de toute tentative de

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



réinstallation définitive dans leurs pays d'accueil temporaires.

La réinstallation des Palestiniens est contraire à la volonté légitime de la communauté internationale incarnée par l'Assemblée générale. De plus, cette réinstallation perturberait dangereusement le délicat équilibre sur lequel repose le Liban, nation édiflée sur le principe de la diversité et de la coexistence de nombreuses communautés, qui sont parvenues à vivre côte à côte dans l'harmonie et le respect mutuel.

Dans ce contexte, le Liban rejette fermement tout effort visant à vider l'Initiative de paix arabe du Sommet de Beyrouth de 2002 de son sens en niant notamment le droit de retour des Palestiniens. Nous pensons que cette Initiative propose une solution réaliste et globale au conflit du Moyen-Orient, et que son application pourrait être porteuse de stabilité et de sécurité pour toutes les parties.

Il y a un an, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1701 (2006), qui a mis fin à l'agression israélienne contre le Liban. Nous avons vite répondu à cette résolution. Nos forces armées ont établi une coopération étroite avec celles de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), comme cela était stipulé dans les descriptifs de missions et dans les rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006).

Alors que j'interviens une fois encore aujourd'hui dans cette enceinte pour réaffirmer l'attachement du Liban à la mise en œuvre de cette résolution, je me demande pourquoi nous en sommes toujours à la phase de cessation des hostilités et pourquoi nous ne sommes pas passés à la phase de cessez-le-feu, comme cela est demandé dans la résolution. Cette question continue de troubler de nombreux Libanais, notamment parce qu'Israël continue, aujourd'hui encore, de violer notre territoire, notre mer et notre espace aérien. À ce jour, il y a eu plus de 500 violations de la résolution depuis son adoption. J'appelle la communauté internationale à rester vigilante face à toute intention israélienne malveillante à l'égard du Liban, car cela pourrait provoquer un nouvel embrasement dans la région.

Malgré le fait que les Libanais se souviennent, dans la douleur et avec angoisse, de cette guerre destructrice et hostile menée l'an dernier contre notre pays, ils sont fiers de leur résistance nationale et de leur armée, qui, ensemble, ont enregistré une victoire historique contre l'une des forces militaires les plus puissantes du monde, laquelle n'a d'ailleurs pas hésité

à violer toutes les règles internationales et d'éthique pour mettre fin au rôle du Liban en tant que nation se caractérisant par la coexistence de ses diverses communautés et religions.

Pour ce qui est de la pleine application de la résolution 1701 (2006), nous pensons, au Liban, que cela ne peut se faire que lorsque notre nation aura récupéré les fermes occupées de Chebaa, les collines de Kfarchouba et la partie nord du village de Ghajar; lorsque nous aurons obtenu la libération des détenus libanais enfermés dans les geôles israéliennes; lorsque les droits légitimes du Liban à jouir de ses ressources hydrauliques seront rétablis; et lorsque Israël aura remis au Liban les cartes où figure l'emplacement des mines et des bombes à fragmentation.

Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts déployés par l'ONU pour étudier les cartes et documents relatifs au secteur des fermes de Chebaa, et nous exprimons notre soulagement vis-à-vis des progrès réalisés pour confirmer leur identité libanaise. Nous attendons des mesures concrètes qui mettront fin à l'occupation israélienne de cette portion de territoire, et permettront au Liban de retrouver le contrôle de ses eaux et de ces territoires.

L'ONU a toujours accordé au Liban une attention particulière, qui s'est clairement manifestée à travers toutes les résolutions de l'ONU relatives au Liban. Tout en réaffirmant leur engagement en faveur de l'application de ces résolutions, les Libanais souhaitent que l'application de cette résolution se fasse de manière équitable et sur des bases stables. Comme vous le savez désormais, le Tribunal spécial pour le Liban, chargé de juger les assassins de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, a fait l'objet d'une controverse au Liban en raison des circonstances de sa création. Nous avons expliqué tout cela en détails dans les lettres que nous avons adressées au Secrétaire général et nous avons demandé que des copies de ces lettres soient remises aux représentants des pays membres du Conseil de sécurité et d'autres gardées comme documents de référence à l'Organisation des Nations Unies.

Nous l'avons fait parce que nous pensons que la justice internationale doit être renforcée. Dès les premières secondes qui ont suivi l'attentat haineux contre l'ancien Premier Ministre Hariri, nous avons réclamé que toute la vérité soit faite sur cet odieux crime, et j'ai sans doute été le premier à demander au Secrétaire général de l'époque, Kofi Annan, de mettre

en place une commission d'enquête internationale indépendante.

Aujourd'hui, je pense que le meilleur moyen de dépasser la controverse sur le tribunal spécial est d'organiser un procès juste, impartial et transparent destiné à faire toute la lumière sur ce crime. C'est alors seulement que les Libanais pourront dire que le tribunal spécial est juste.

Le Liban est à la veille de la tenue d'une élection présidentielle démocratique au cours de laquelle il est censé faire son choix de façon libre et démocratique. Hélas, certaines parties internationales tentent d'intervenir dans les affaires internes libanaises, contrairement aux règles internationales. De telles interventions peuvent susciter la haine et augmenter la tension sur la scène libanaise, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives non seulement sur le processus d'élection présidentielle, mais aussi sur la sécurité des Libanais.

Le Liban accueille favorablement toute aide étrangère et éprouve de la reconnaissance envers tous les pays qui se sont tenus à ses côtés au lendemain de la guerre destructrice menée par Israël en juillet. Mais le Liban souhaite aussi que toute aide étrangère soit destinée à tous les Libanais, sans distinction, pour empêcher les divisions éventuelles entre eux. L'aide étrangère au Liban doit être un geste destiné à rétablir la souveraineté du pays et à renforcer l'unité de son peuple.

C'est pourquoi nous pressons la communauté internationale, dans le respect de la Charte des Nations Unies, d'arrêter toute intervention étrangère dans les affaires intérieures des États Membres. Les événements ont prouvé que les Libanais sont capables de prendre des décisions selon leurs choix propres. Ils peuvent aussi vivre côte à côte, dans une interaction pacifique, dans le cadre des institutions qu'ils ont choisies et qui sont protégées par l'armée nationale.

À propos de l'armée nationale, nous ne pouvons que saluer le combat héroïque qu'elle a mené au cours des trois derniers mois contre une organisation terroriste très dangereuse, dotée d'équipements et d'armes modernes et qui aspirait à détruire le Liban et d'autres États de la région. Le coût élevé payé par notre armée nationale en pertes humaines et en blessés au cours de ces affrontements visait à réaffirmer l'objectif national du Liban de combattre le terrorisme. Le Liban est et restera une nation attachée à la paix et à la justice qui met en avant les valeurs démocratiques.

Mais pour permettre au Liban d'affronter et de combattre le terrorisme, une aide réelle doit être apportée à son armée nationale afin qu'elle puisse accomplir sa mission nationale et sécuritaire.

Dans un monde qui est quotidiennement le théâtre d'événements sanglants sous l'étiquette de « conflit des civilisations », et qui est profondément divisé entre l'Est et l'Ouest, je m'adresse à la communauté internationale comme un homme d'expérience. De cette tribune, je la presse d'empêcher l'effondrement du Liban, car un tel effondrement serait un coup terrible porté à la modération et une victoire pour tous ceux qui privilégient l'usage de la force. Le Liban reste un message unique au monde, un pays où les religions et les cultures coexistent pacifiquement, afin que nous puissions vivre ensemble, comme l'avait souligné S. S. le défunt pape Jean Paul II.

En tant que citoyen du Liban, ce petit pays qui a survécu malgré les secousses, je vous demande de ne pas céder devant l'adversité et d'appuyer ce qui est juste et vrai. Un dernier regard à ce Moyen-Orient en flammes, où le feu dévore tout sur son passage, devrait vous pousser à réfléchir rapidement aux choix qu'il faudra faire, faute de quoi il sera peut-être trop tard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République libanaise pour la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Kessai Note, Président de la République des Îles Marshall**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

*M. Kessai Note, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Kessai Note, Président de la République des Îles Marshall, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Note** (*parle en anglais*) : J'apporte à tous un chaleureux « iakwe » de la part du peuple de la République des Îles Marshall, au nom de qui j'ai l'honneur de prendre aujourd'hui la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Je tiens à vous adresser nos félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée à cette session. Je suis convaincu que sous votre direction compétente, nous parviendrons à un consensus sur les questions cruciales, dans l'intérêt de tous les Membres, en particulier les petits États insulaires isolés du Pacifique, que l'on oublie souvent. Mes félicitations vont aussi à notre prédécesseur qui a mené à bien les travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée.

Permettez-moi également de vous féliciter, Monsieur le Secrétaire général, pour votre élection en tant que huitième Secrétaire général de cette Organisation. Présider aux destinées des Nations Unies dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, marqué par des tribulations et des efforts complexes, est une tâche plus difficile que jamais, et je veux dire la confiance que place mon pays dans votre direction éclairée et vous féliciter des efforts que vous faites pour prendre une série de mesures destinées à renforcer les capacités de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis 62 ans, nous venons à cette Assemblée pour exprimer les diverses préoccupations qui sont chères à notre cœur, étant donné qu'elles affectent la vie quotidienne de nos citoyens. L'éducation, la santé et l'environnement sont parmi les questions qui revêtent un caractère prioritaire pour mon pays, mais elles ne sont rien si nous, la communauté des nations, n'essayons pas d'éviter le désastre écologique qui s'annonce.

Mon peuple est préoccupé – disons plutôt terrifié – par la question de notre survie même. Serons-nous même là dans 50 ans? Pour avoir une chance de continuer d'exister, nous devons endiguer la marée montante de destruction déchaînée par le réchauffement mondial. Notre avenir – ou peut-être notre absence d'avenir – dépend de la prise de mesures décisives par cette Assemblée. Je ne tire aucune fierté d'avoir inventé le terme de « réfugié écologique ». Mon espoir le plus fervent est que personne, et certainement personne dans les Îles Marshall, n'ait à porter cette étiquette.

Depuis mon élection il y a plus de sept ans, sensibiliser le reste du monde à la menace qui plane sur mon peuple du fait de la montée du niveau de la mer et du réchauffement planétaire a été l'une des priorités de mon gouvernement. Face à la question des changements climatiques, il faut des actions et des progrès réels. Sur ce point, je suis fier d'annoncer la nouvelle alliance que mon gouvernement a nouée cette année avec les autorités locales du comté de Martin Luther King Jr., dans l'État de Washington, aux États-Unis, en vue d'affronter la menace que pose le réchauffement planétaire.

C'est ma foi inébranlable en cette Organisation qui fait que je suis à cette tribune aujourd'hui, au nom de mon peuple. Sur nos épaules, en tant que dirigeants, repose la responsabilité qui nous a été confiée, non seulement de maintenir la paix et vivre dans l'harmonie et la dignité, mais aussi de préserver notre environnement pour garantir la survie de nos descendants dans les générations à venir.

Je félicite le Secrétaire général d'avoir organisé cette semaine une réunion de haut niveau sur les changements climatiques. J'ai aussi bon espoir que nous, en tant que dirigeants, saurons parvenir aux accords nécessaires relatifs à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous sommes déterminés à jouer notre rôle, mais il faudra que les grands pays industrialisés jouent de leur côté un rôle moteur. Nous renouvelons notre appui à la Convention-cadre et au Protocole de Kyoto, et nous appelons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait – notamment les principaux émetteurs – à ratifier le Protocole sans plus tarder. Nous appelons aussi la communauté internationale à aider les petits États insulaires en développement à élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation complètes.

Je garde bon espoir que la communauté internationale saura parvenir à un consensus pour avancer vers les accords nécessaires afin d'assurer une paix durable, la sécurité et des solutions diplomatiques à ce qui semble un enchevêtrement sans fin de problèmes. Nos vies sont à tel point intégrées et interconnectées aujourd'hui que nous avons tous à faire face aux mêmes défis, qu'il s'agisse du terrorisme ou de la prolifération des armes nucléaires. Je félicite l'Assemblée d'avoir adopté en septembre dernier le document historique qu'est la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, visant à prévenir le fléau mondial du terrorisme. Les Îles Marshall restent résolues à poursuivre la lutte contre le

terrorisme et continuent de prendre des mesures au niveau national et de coopérer aux niveaux régional et international pour veiller à combattre les menaces terroristes par une action globale et unie.

Dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, nos efforts collectifs doivent être revigorés pour réussir à sortir de l'impasse. Les armes nucléaires et les essais menés dans nos îles par le passé sont des cauchemars qui continuent de hanter mon peuple. Les 67 armes nucléaires que l'on a fait exploser dans l'atmosphère de mon île natale de l'Atoll de Bikini entre 1946 et 1958 continuent à ce jour d'infliger douleur et souffrances à mon peuple. Le peuple marshallais était placé sous la responsabilité du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies au moment où le programme d'essais nucléaires des États-Unis était en cours. Une fois encore, nous demandons à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions, ainsi qu'aux États Membres qui partagent une expérience similaire et ont des connaissances en matière de réhabilitation des environnements contaminés par l'irradiation, d'aider et de soutenir la pétition des Îles Marshall sur les nouvelles conditions environnementales, qui a été présentée au Congrès des États-Unis en 2000.

Je félicite l'Assemblée d'avoir adopté, à sa soixante et unième session, la résolution 61/109, qui prie le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants de poursuivre ses travaux, y compris ses activités visant à mieux faire connaître les niveaux, les effets et les dangers des rayonnements ionisants de toute origine et demande au Programme des Nations Unies pour l'environnement de continuer à apporter son appui au Comité scientifique afin de lui permettre de poursuivre efficacement ses travaux et d'assurer la diffusion de ses conclusions, et de renforcer le niveau de financement actuel du Comité scientifique. Je ne doute pas que mon peuple bénéficiera des travaux du Comité, sachant que par le passé des politiques et relocalisations fondées sur des avis scientifiques fallacieux ont provoqué tant de souffrances au sein de mon peuple.

La survie et le bien-être de mon peuple dépendent aussi des ressources océaniques. Nous sommes encouragés par les accords et traités internationaux et régionaux qui visent à protéger ces ressources limitées. Cependant, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée continue de menacer notre principal moyen de subsistance. Pour protéger nos ressources

marines contre ce type d'exploitation abusive, nous continuons de solliciter l'assistance d'États Membres disposant des connaissances spécialisées et de la capacité de mener et faire appliquer des mesures de conservation, de gestion et de développement de nos pêcheries nationales. Je réaffirme une fois de plus mon appui à un moratoire sur la pêche au chalut de fond tant que la question de ses effets nuisibles sur la biodiversité océanique n'aura pas été clairement tranchée.

Le Défi de la Micronésie – un engagement souscrit sous la direction de la République des Palaos, des États fédérés de Micronésie et de la République des Îles Marshall – vise à conserver cette biodiversité et à préserver nos écosystèmes vulnérables, par la création de réserves couvrant au moins 30 % des ressources marines côtières et 20 % des ressources forestières sur l'ensemble de la Micronésie, d'ici à 2020. Le Défi de la Micronésie participe d'un engagement plus large et croissant de la part des États insulaires dans le monde entier, visant à prendre les devants au niveau international dans la préservation des écosystèmes primaires. J'invite la communauté internationale à appuyer les efforts lancés et à instituer et fournir les ressources requises pour mettre en œuvre des plans financiers réalistes favorisant la conservation et l'utilisation durable de nos ressources naturelles.

Au sein de la région du Pacifique, nous poursuivons notre étroite collaboration en vue de prendre des mesures régionales efficaces pour combattre nos vulnérabilités dans les domaines économique, social et relatif à l'environnement – les domaines prioritaires soulignés dans le Plan pour le Pacifique et la feuille de route de Kalibobo, adoptés par les dirigeants du Pacifique il y a près de deux ans.

Mon gouvernement a eu le plaisir d'accueillir plusieurs réunions régionales en vue de ces objectifs ou d'y participer activement : la huitième Conférence des dirigeants des îles du Pacifique, que j'ai eu l'honneur de présider à Washington; le septième sommet annuel des Présidents de Micronésie, qui s'est tenu ce mois-ci à Chuuk, dans les États fédérés de Micronésie; la septième réunion des ministres de l'agriculture des pays du Pacifique du Sud-Ouest, tenue en mai; et la conférence intitulée « Les Micronésiens et la protection de l'environnement insulaire » qui a eu lieu en juin dernier à Majuro – tous ces événements ont permis à nos dirigeants, partenaires pour le développement et partenaires non gouvernementaux de rencontrer d'autres dirigeants de la région, afin d'aborder le large

éventail de problèmes et de défis dont continue de souffrir le Pacifique.

D'après moi, il ne sera possible de mettre en œuvre avec succès les engagements régionaux et les obligations internationales qu'avec l'appui et l'engagement d'États Membres, d'organisations régionales et internationales, de partenaires au développement et de bien d'autres parties prenantes.

À cet égard, je tiens à souligner que l'aide internationale, qui a joué un rôle crucial en nous aidant à faire face aux défis actuels et nouvellement apparus, reste encore très nécessaire. Petits États insulaires en développement, nous avons des capacités limitées; c'est pourquoi je continue plus que jamais d'appeler la communauté internationale à consentir de gros investissements et à fournir une aide en tous genres, en définissant notamment l'orientation politique nécessaire à l'examen des questions interdépendantes de la sécurité économique, sociale et environnementale.

La République des Îles Marshall a été fondée sur les idéaux de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Nous continuons de respecter et d'appuyer ces valeurs démocratiques et de défendre et de promouvoir les droits de l'homme. Les nobles idéaux de bonne gouvernance, de démocratie, de multilatéralisme et de respect de la dignité humaine de l'Organisation des Nations Unies sont le phare qui me guide et m'aide à diriger mon peuple.

Toutefois, si l'ONU continue d'œuvrer avec les États à régler les différends de manière pacifique et à favoriser l'instauration de sociétés démocratiques, elle continue aussi à se désintéresser des 23 millions d'habitants de Taïwan et à étouffer leurs voix. L'absence de Taïwan à l'ONU crée un fossé dans le réseau mondial de coopération, est contraire aux idéaux et à la notion de justice promus par l'Organisation et enfreint le principe d'universalité.

Nous réitérons notre appui à la réforme et à l'élargissement du Conseil de sécurité ainsi qu'à une approche fondée sur des critères en vertu de laquelle des membres potentiels tels que le Japon répondront aux conditions requises, à savoir la taille de l'économie et de la population, l'attachement à la démocratie et aux droits de l'homme, et les contributions financières versées à l'ONU et à ses opérations de maintien de la paix.

Lors du débat général de la soixantième session, nous avons noté, dans cette salle historique, que l'ONU et ses bureaux et organismes n'avaient pas établi de représentation permanente dans nombre de petits États insulaires en développement du Pacifique. En juin 2006, il avait été annoncé qu'une coalition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ouvrirait huit nouveaux bureaux en tout dans les pays insulaires du Pacifique. Nous nous sommes félicités de cette réalisation historique et des progrès qu'elle indique sur la voie de l'harmonisation au sein de l'ONU, et de l'aide et du soutien que ces nouveaux bureaux apporteraient au développement des capacités nationales et à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En tant qu'États Membres qui versons notre contribution, déployons des casques bleus et nous acquittons de nos responsabilités à l'égard de la communauté internationale, nous avons le droit d'avoir des bureaux qui donnent toute leur pertinence à l'Organisation et à l'application de ses idées. Les Îles Marshall apprécient les efforts qui sont faits pour permettre au FNUAP, organisme chef de file, d'établir, au nom également du PNUD et de l'UNICEF, une présence conjointe dans notre pays. Nous demandons cependant à l'Assemblée générale et au Secrétariat de veiller à ce que des bureaux dignes des idéaux et de la réputation de l'ONU soient mis en place dans les autres pays insulaires du Pacifiques.

En conclusion, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que les Îles Marshall demeurent attachées au respect des engagements pris au cours de la dernière décennie, et nous espérons que nos partenaires honoreront également les leurs. Le développement durable des petits États insulaires en développement tels que les Îles Marshall ne pourra se réaliser que par le biais d'un véritable partenariat au sein de la communauté internationale. C'est alors seulement que nous atteindrons notre objectif commun de paix et de prospérité universelles.

Ma délégation se réjouit de participer à une session fructueuse, sous votre direction avisée, M. Komol Tata, et que Dieu vous bénisse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président

de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Kessai Note, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République des Philippines.

*M<sup>me</sup> Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**La Présidente Macapagal-Arroyo** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, toutes mes félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Toutes mes félicitations également à notre Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, qui s'est montré un si grand ami des Philippines lorsqu'il était Ministre des affaires étrangères de la République de Corée. Nous nous félicitons du vœu qu'il a formé de faire porter ses efforts sur le renforcement des trois piliers de l'Organisation : le développement, la paix et les droits de l'homme.

L'ONU est un pilier du développement. Elle joue un rôle considérable aux Philippines. La réduction de la pauvreté est la dimension la plus importante de notre programme et de notre vision pour transformer en 20 ans les Philippines en un État modernisé. Nous voulons prendre une part active aux affaires locales, régionales et mondiales, car c'est la voie de l'avenir.

Nous sommes convaincus que le système commercial international a la capacité de réduire la pauvreté et de moderniser les nations grâce aux forces du marché. Cela ne signifie pas que nous pensons que des pays comme les Philippines soient prêts à être compétitifs dans tous les secteurs, mais cela signifie que nous ne pouvons pas nous permettre de craindre la mondialisation.

En étant de plus en plus connectée avec le monde, l'économie des Philippines a atteint un nouveau degré de maturité et de stabilité, se dotant des paramètres macroéconomiques fondamentaux les plus solides qu'elle ait eus ces 20 dernières années. Il y a six ans, personne ne pensait que nous pouvions accroître nos recettes, réduire la fraude fiscale, renforcer le peso et avoir une influence sur la Bourse. Personne ne pensait que nous pourrions équilibrer notre budget, ce que nous avons fait le mois dernier, payer d'avance nos dettes et créer des emplois, mais nous avons réussi.

Nous devons instaurer la croissance économique et préserver en même temps notre environnement naturel. Nous sommes en train d'élaborer et de promouvoir notre programme « Green Philippines » (les Philippines vertes) qui accorde la priorité à un modèle économique viable qui conjugue les perspectives économiques et la protection de notre environnement.

À la réunion de haut niveau sur les changements climatiques organisée par le Secrétaire général en début de semaine, les États Membres de l'ONU ont porté leur attention sur ce que devraient accomplir les réunions relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto, qui se tiendront à Bali en décembre 2007. Le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto a permis à des pays en développement comme les Philippines de réduire volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives du secteur privé. Mais il est nécessaire d'élargir le marché du carbone, ainsi que la coopération internationale et l'assistance financière, afin de promouvoir des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Un trop grand nombre de nations, développées et en développement, croient qu'il faut sacrifier l'environnement à l'autel de la croissance. Nous pensons le contraire. Nous pensons que nous avons une chance exceptionnelle de faire ce qu'il faut dès le début en créant de nouvelles industries à la fois non polluantes et rentables.

Cela s'applique aux biocarburants, qui contribuent à l'indépendance énergétique, génèrent des emplois et préservent la salubrité de notre pays pour les générations à venir. Nous développons également notre secteur de l'énergie géothermique, qui occupe la deuxième place mondiale.

Nous réitérons notre attachement au système commercial international et au renforcement de l'Association de coopération Asie-Pacifique (APEC), de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et des relations régionales, qui contribuent à l'essor de notre économie.

Le système commercial multilatéral, à travers le Cycle de Doha, reste le meilleur cadre qui soit pour lutter contre la pauvreté et améliorer les niveaux de vie dans le monde grâce aux différentes règles commerciales adoptées à l'échelle internationale. Le Programme de Doha pour le développement a été mis en œuvre afin que la question du développement soit prise en compte à tous les stades des négociations. Pour que le Cycle de Doha soit véritablement le cycle du développement, une plus grande cohésion doit exister entre les politiques des institutions internationales chargées du développement, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale du commerce de manière que les échanges commerciaux soient pleinement intégrés dans les efforts de développement et que le renforcement des capacités soit centré sur la compétitivité commerciale.

Concernant le renforcement des capacités, nous engageons vivement l'ONU et nos partenaires du monde développé à consolider la coopération Sud-Sud, dans le cadre de laquelle les nations en développement tirent mutuellement profit de leurs atouts grâce au financement provenant de pays développés ou de cadres multilatéraux, comme le PNUD.

Les pays développés ont été les premiers à faire évoluer le commerce international au moment où cela les arrangeait. Or, aujourd'hui, un certain nombre d'entre eux ralentissent le processus. Ce n'est ni juste ni bénéfique pour nos économies respectives. Il y a malgré tout des raisons d'être optimiste, les pays développés s'étant déclarés prêts à faire preuve d'une souplesse maximale en échange d'un plus grand accès aux marchés.

Nous espérons que les différents pays poursuivront les consultations en marge de la session en cours de l'Assemblée générale afin de trouver le bon dosage de réduction des subventions et d'ouverture des marchés qui permettra de sortir de l'impasse de Doha.

Que les choses soient claires : quand bien même les Philippines œuvrent d'arrache-pied pour faire

avancer les pourparlers, elles n'ont pas l'intention de rester les bras croisés par ailleurs. Notre devise est « en avant toute », si possible avec Doha, mais quoi qu'il arrive à toute allure. Nous reconnaissons qu'une fragmentation du système commercial multilatéral en différents blocs conduirait à la coexistence d'un ensemble complexe de règles commerciales. Ce serait certainement non conforme et préjudiciable aux intérêts des nations en développement. En attendant une issue concluante du Cycle de Doha, nous devons développer au maximum les perspectives commerciales fournies par les accords de libre-échange bilatéraux et régionaux. Cela viendra compléter les efforts déployés dans le cadre du système commercial multilatéral.

En cette heure d'incertitude où le Cycle de Doha bat de l'aile, l'ASEAN a fait preuve d'audace en se dotant d'une nouvelle charte. C'est un premier pas vers l'instauration d'un sentiment permanent de sécurité. Nous travaillons à la mise en place d'un marché unique qui permette la libre circulation des biens, des idées et des talents.

À l'APEC, la première économie mondiale, les États-Unis, et celle qui croît le plus vite au monde, la Chine, prennent une part énergique à nos travaux. Nous avons noué une alliance solide avec les États-Unis, qui restent notre principal partenaire commercial et notre plus grand allié stratégique. Nous nous serrons les coudes depuis plusieurs générations. Nous espérons souder davantage encore nos liens avec les États-Unis.

Nous entretenons également des liens très étroits avec la Chine. L'essor de la Chine est extrêmement favorable aux Philippines. Nos relations reposent désormais sur une plus grande confiance et couvrent un champ plus étendu.

Ces relations ne sont pas seulement commerciales. Elles touchent aussi les personnes, ce qui inclut la question des migrations, phénomène planétaire. Nous remercions le Secrétaire général d'aider les Philippines à accueillir l'an prochain le Forum mondial sur la migration et le développement, et nous invitons tous les États Membres à y participer.

Le Gouvernement et le peuple philippins rendent hommage à leurs compatriotes qui travaillent à l'étranger, pour leurs sacrifices et leur dévouement envers leur famille et leur nation. Nous saluons leur contribution mais continuons d'œuvrer pour qu'un jour les Philippines aillent travailler à l'étranger par choix et non par obligation. Nous pensons que nos ambitieuses réformes économiques vont de plus en plus nous



permettre d'inciter les meilleurs et les plus brillants d'entre nous à rester auprès de leurs amis et de leur famille, contribuant ainsi à consolider les communautés et à constituer une classe dirigeante pour les générations à venir.

L'ONU est un pilier de la sécurité et des droits de l'homme. Elle demeure la clef de voûte du règlement des conflits. Notre pays est l'un des principaux, si ce n'est le premier, fournisseurs de contingents de police aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Des soldats et des policiers philippins sont déployés en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Géorgie, en Haïti, au Kosovo, au Libéria, au Soudan et au Timor-Leste. Nous continuerons de concourir à la protection de ces communautés pour qu'elles ne replongent pas dans le conflit et retrouvent la paix nécessaire pour se développer.

Plus près de chez nous, j'ai personnellement réussi à faire avancer le processus de paix entre les musulmans et les chrétiens de Mindanao, désormais axé sur le dialogue interconfessionnel, le développement économique et la sécurité collective. Nous y sommes parvenus en obtenant un engagement maximal de la part de la communauté internationale, et notamment de l'ONU. La paix à Mindanao dépend énormément de la question des droits de l'homme, de même que la lutte contre la pauvreté est notre priorité numéro un.

Les Philippines sont la plus grande démocratie de la région. Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme, chez nous comme à l'étranger. Nous approuvons le processus engagé pour revitaliser les travaux de l'Organisation en matière de droits de l'homme et les recentrer sur ce domaine. C'est la raison pour laquelle les Philippines ont brigué et reçu un siège au Conseil des droits de l'homme.

L'attention de la communauté internationale est à présent tournée, avec raison et à juste titre, sur la situation qui règne au Myanmar. Il est temps que le Myanmar reprenne le chemin de la démocratie, qu'il libère dès maintenant Daw Aung San Suu Kyi et qu'il associe toutes les parties, y compris la Ligue nationale pour la démocratie, à la démocratisation et au processus constitutionnel.

Pour terminer, étant donné le grand nombre de problèmes d'envergure planétaire qui nous attendent au XXI<sup>e</sup> siècle, il faut une coopération à l'échelle mondiale. Nous devons jeter des passerelles vers la

paix et la prospérité, en commençant pour cela par bâtir une ONU plus robuste.

*M. Abdelaziz (Égypte), Vice-Président, assume la présidence.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République des Philippines de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

## **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

### **Débat général**

#### **Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa.

*M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Malielegaoi (Samoa) (parle en anglais) :** Le Samoa félicite le Président pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale. Nous appuyons pleinement l'ordre du jour qui orientera nos travaux pendant son mandat. Dans le même esprit, le Samoa voudrait exprimer ses meilleurs vœux au nouveau Secrétaire général qui devra diriger notre Organisation sur un terrain inconnu en ces temps difficiles.

La Réunion de haut niveau sur les changements climatiques qui a eu lieu cette semaine a mis en évidence deux réalités fondamentales, à savoir que le problème des changements climatiques a une solution, laquelle est entre nos mains – et que l'ONU reste une institution indispensable dans la recherche de solutions aux défis mondiaux que l'humanité doit relever. À tous égards, la Réunion de haut niveau a été un franc succès; toutefois, le succès ne se mesure pas au nombre

de déclarations prononcées ni au niveau de participation, mais à la volonté politique de traduire les engagements par des résultats concrets sur le terrain, afin de parvenir à un accord efficace et global pour l'après Kyoto. L'heure n'est plus à la rhétorique. Nous devons traduire nos belles paroles par des actes.

Les changements climatiques, comme de nombreux autres défis mondiaux, ne connaissent pas de frontières. Ils ne respectent pas la souveraineté nationale et ne font pas de différence entre les pays riches et les pays pauvres, petits ou grands, solides ou vulnérables. Leurs conséquences désastreuses sont réelles et visibles partout; chacun peut les voir, y compris ceux qui préféreraient rester sceptiques. Les changements climatiques ne peuvent pas être éludés. Même les pays qui nient la réalité doivent à présent accepter les preuves scientifiques et admettre que les changements climatiques, qui découlent en grande partie des activités humaines, constituent l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'humanité et le maintien de la vie dans le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui.

À l'évidence, nous avons lamentablement échoué en tant que dépositaires de la planète et de son avenir. Mais s'accuser les uns et les autres d'être responsables de la situation actuelle est en soi un autre échec humain. Cela est inutile. Porter des jugements ne rétablira pas notre environnement. Ceux qui exploitent les clivages traditionnels entre les pays développés et les pays en développement, et les divergences idéologiques et politiques, ne cherchent qu'à dissimuler leur réticence à participer à la recherche de solution à une catastrophe imminente.

Le problème des changements climatiques est d'ordre sociétal et il exige une réaction décisive de la part de la communauté internationale. C'est un défi mondial autour duquel il faut s'unir. On ne pourra rien faire si nous sommes divisés. Mais si la communauté internationale est réellement unie, beaucoup peut être fait pour au moins juguler, voire renverser, la menace des changements climatiques. L'exemple probant de ce qui peut être fait lorsqu'il y a une réelle volonté politique de coopérer est l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable, une approche novatrice du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), visant à permettre aux pays insulaires du Pacifique d'accéder rapidement aux ressources du Fonds pour pouvoir s'adapter aux changements climatiques et atténuer leurs conséquences.

L'ONU demeure notre dernier espoir; c'est elle qui peut susciter la volonté politique et la détermination nécessaire pour inverser la tendance des changements climatiques. Le Samoa appelle tous les États Membres de l'Organisation qui jouent un rôle de premier plan dans le monde de prendre la tête des efforts menés pour trouver et mettre en œuvre des solutions aux causes des changements climatiques. En tant que dépositaires de l'environnement mondial, nous devons à nos enfants et aux générations futures de faire rapidement et de façon décidée tout ce qui doit être fait avant qu'il ne soit trop tard. Il est donc impératif de conclure pour la période suivant 2012 un accord sur les changements climatiques qui soit efficace, contraignant, applicable rapidement, jouissant d'une adhésion universelle et respecté par les 192 États Membres de l'Organisation.

Pour nous acquitter de la tâche mondiale qui nous incombe face aux changements climatiques, et pour relever les autres défis de taille auxquels notre monde est confronté, nous attendons bien évidemment des pays qui jouent un rôle de premier plan de montrer le bon exemple. Dans le cadre des piliers importants de l'ONU – concernant le développement économique, les droits de l'homme, la paix et la sécurité –, les pays qui jouent un rôle de premier plan doivent protéger les intérêts des faibles et des vulnérables. Ils doivent accorder la priorité et toute leur attention à la recherche de solutions aux problèmes mondiaux.

De la même manière que les pays qui jouent un rôle de premier plan sont priés d'agir dans l'intérêt du monde, tous les États Membres de l'ONU doivent jouer leur rôle dans l'action qui doit être menée. Sans la coopération de tous les États Membres, il demeurera impossible de réaliser les objectifs communs qui doivent être atteints. Toutes les solutions pour libérer notre monde de la tyrannie et de la futilité de la guerre, des inégalités sociales et économiques et de la propagation incontrôlée et féroce des maladies et des épidémies ont été mises au point. Ces solutions ont été examinées, débattues et négociées et, pour la plupart d'entre elles, approuvées tout au long de la vie de l'Organisation.

À l'instar des changements climatiques, les problèmes mondiaux à long terme qui n'ont pas encore été réglés doivent être abordés de façon collective et positive dans le cadre de l'ONU. Une approche intégrée est souhaitable, car ces problèmes sont intimement liés et se renforcent mutuellement. Pour cela, nous avons besoin de dirigeants visionnaires et

clairvoyants, d'hommes et de femmes d'État qui n'ont pas peur de prendre les décisions qui s'imposent.

C'est énorme dans un monde où les ressources naturelles, la taille, le statut et la puissance sont répartis de façon inégale – où les intérêts nationaux l'emportent sur le bien commun et où les politiques sont fixées, non parce qu'elles sont justes et bonnes, mais en fonction de leur acceptabilité aux yeux des électeurs, de leurs coûts et de qui paie la facture au bout du compte. Mais les temps changent.

Le monde est une grande famille, et aucun pays ne vit en autarcie. L'interdépendance est la norme, et personne n'est à l'abri des problèmes mondiaux qui mettent en cause notre existence même. L'histoire l'a montré, aucun pays, quelle que soit sa puissance et sa volonté, ne peut s'isoler et pouvoir régler à lui seul tous ces problèmes. L'ONU est donc le meilleur moyen de mettre en place une coopération multilatérale dans de nombreux domaines importants. C'est grâce à une vision commune des Membres de l'ONU que nous pourrions être optimistes et espérer trouver des solutions aux problèmes qui harcèlent le monde.

Voilà pourquoi le Samoa appuie les efforts visant à renforcer et à réformer l'ONU et ses composantes, afin de les rendre plus efficaces et plus rentables s'agissant de répondre aux besoins des parties prenantes. La revitalisation de l'Assemblée générale, principal organe de décision et d'élaboration des politiques de l'ONU, est essentielle pour la réorganisation de l'Organisation. Il faut aussi réorganiser le Conseil de sécurité, dont le nombre de membres doit être augmenté dans les deux catégories de façon à refléter les réalités d'aujourd'hui, en y incluant les pays qui ont la capacité et la volonté de contribuer aux travaux du Conseil et à sa légitimité. En outre, nous encourageons les efforts en cours pour rationaliser le travail des divers organismes des Nations Unies afin de ne plus gaspiller les ressources et d'éviter les doubles emplois inutiles.

Dans la région du Pacifique, la présence attendue de longue date de l'ONU dans les États insulaires où l'Organisation n'est pas représentée doit encore se concrétiser. Cela est regrettable, étant donné le temps qui s'est écoulé et l'importance que les dirigeants des États insulaires attachent à une visibilité accrue des activités de l'ONU pour forger des partenariats et renforcer les capacités afin de soutenir les efforts de développement des nations insulaires.

Le Samoa a récemment accueilli les plus grands Jeux du Pacifique Sud de l'histoire de cet événement vieux de 43 ans. Le fait que nous ayons pu organiser le plus grand des événements régionaux du Pacifique, en dépit de notre manque de ressources, montre combien il importe que les petits États insulaires en développement coopèrent efficacement avec leurs partenaires de développement. Dans le cas particulier des Jeux du Pacifique Sud, le Samoa a dû prouver l'importance du sport dans le développement socioéconomique de notre jeunesse, tant au niveau national qu'à celui plus vaste de toute la région du Pacifique, lorsqu'il a soumis ses demandes d'aide à ses partenaires de développement.

La République populaire de Chine a été en mesure de répondre positivement à notre appel et elle a fourni des infrastructures essentielles pour satisfaire aux exigences des Jeux. De même, dans d'autres secteurs clefs, comme l'éducation et la santé, les autres partenaires de développement du Samoa ont accédé à nos demandes et ont collaboré à nos efforts pour améliorer ces domaines vitaux.

La décision du Conseil économique et social, prise dans le courant de l'année, de faire sortir le Samoa du groupe des pays les moins avancés reflète clairement l'immense valeur que revêtent pour le Samoa les contributions de ses partenaires de développement, notamment l'Australie, la Chine, l'Union européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, ainsi que tout un éventail d'institutions multilatérales comme l'ONU, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le Fonds monétaire international et le Commonwealth, pour n'en citer que quelques-unes.

Tout le monde sait que nous avons toujours vigoureusement exposé lors des débats au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale le cas de la fragilité continue de notre petite économie insulaire isolée, avec tous les désavantages que cela suppose, ainsi que son manque de ressources naturelles et sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles dévastatrices. Or, aucune de ces circonstances ni aucun de ces risques ne va disparaître une fois que le Samoa sera sorti du groupe des pays les moins avancés. C'est pourquoi nous demandons à nos partenaires de développement de continuer à faire preuve de compréhension et à appuyer les efforts de développement du Samoa à l'avenir.

Les personnes prises au piège dans différents points chauds de la planète ne connaîtront pas la paix véritable tant qu'elles ne seront pas consultées et que leur voix ne sera pas entendue dans le cadre de négociations conduites dans un esprit sincère de bonne volonté afin de parvenir à une solution qui crée véritablement les conditions d'une coexistence harmonieuse. Le Samoa se félicite donc des récentes tentatives de reprendre le processus de paix au Moyen-Orient et des nouveaux espoirs qu'elles suscitent de parvenir peut-être à une solution durable où les Palestiniens vivraient dans un État permanent et indépendant, qui serait le leur, aux côtés d'un État israélien vivant dans la sûreté et la sécurité.

L'acceptation par le Soudan de l'Opération hybride Union africaine/Organisation des Nations Unies représente un premier pas courageux vers le règlement de la situation humanitaire au Darfour et elle mérite d'être pleinement appuyée. Il faut espérer qu'elle mettra ainsi fin aux longues et terribles souffrances endurées par les innocents pris au piège de ce conflit tragique.

Les avancées enregistrées en Iraq au début de la formation du Gouvernement démocratiquement élu sont compromises quotidiennement par des éléments perturbateurs qui n'ont pour but que de faire dérailler le processus du retour du pays à la normale. En fin de compte, il revient aux dirigeants iraqiens d'encourager et de prendre en mains le processus de réconciliation afin d'en garantir ainsi la viabilité à long terme. Toutefois, il apparaît aussi clairement qu'une plus grande partie de la communauté internationale étant maintenant en mesure de jouer un rôle plus actif en Iraq, sa perception et sa contribution seront déterminantes dans les efforts visant à ramener la paix en Iraq.

Depuis cette tribune, j'ai, en de précédentes occasions, déjà exprimé le soutien indéfectible du Samoa aux activités de maintien de la paix de l'ONU. Je réitère une fois encore notre soutien, qui se manifeste par le fait que mon pays contribue et participe aux missions de maintien de la paix au Timor-Leste, au Libéria et au Soudan. En outre, le Samoa continue de faire partie intégrante de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon déployée sous l'égide du Forum des Îles du Pacifique.

Les attentats terroristes qui sont perpétrés dans le monde, quels qu'en soient le prétexte et l'objectif, sont des actes tout à fait déplorables et moralement

injustifiés. Dans ses diverses formes et manifestations, le terrorisme est responsable des marques permanentes d'horreur et de crainte qui ont mobilisé l'attention internationale ces dernières années. Le terrorisme devrait donc être condamné dans les termes les plus vigoureux, afin de signaler clairement et sans équivoque qu'il ne peut être ni accepté ni encouragé et que ceux qui s'y livrent ne doivent attendre aucune compassion pour leurs actes.

Le Samoa appuie fermement les résolutions de l'ONU sur la lutte antiterroriste. Nous avons mis en place un cadre de lois approprié et mis en œuvre des mesures conformes aux efforts intergouvernementaux déployés pour combattre le terrorisme.

Je voudrais conclure ma déclaration en insistant une fois encore sur le rôle essentiel que jouent les nations qui occupent des positions de premier plan dans la réalisation des buts de l'Organisation, qu'il s'agisse du maintien de la paix, de l'environnement, de la réduction de la pauvreté, de la lutte contre le terrorisme ou encore des multiples autres défis qui menacent le monde. Ces pays doivent montrer l'exemple, et prendre des décisions et des mesures guidées par la conviction légitime que ce qu'ils font va moralement et déontologiquement dans le sens du bien suprême de l'humanité. Lorsque les nations qui occupent les places et les responsabilités de premier plan en seront vraiment capables, elles verront que le reste des Membres de l'Organisation sont tous prêts à les soutenir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa de la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

*M. Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier

Ministre de la Malaisie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Badawi** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Président de son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. La Malaisie coopérera avec lui afin de concrétiser les buts de notre Organisation, et en particulier les efforts visant à conférer davantage de pouvoir à l'Assemblée dans la gestion des questions dont est saisie l'ONU.

L'histoire humaine est marquée par quelques moments charnières où nous avons eu le choix de prendre la bonne ou la mauvaise décision et qui ont eu un impact sur le destin des générations qui ont suivi. Nous vivons actuellement un tel moment. Plusieurs problèmes nous touchent en effet tous sans exception. Les changements dans le climat et les dissensions croissantes entre les cultures et les civilisations en sont deux exemples. Le premier affecte désormais l'ensemble de la planète Terre, alors que le second menace de déchirer le tissu de relations pacifiques qui s'est créé entre les peuples et les nations. Je commencerai par évoquer la question du changement climatique.

Nous sommes tout à fait conscients de la gravité et de l'immédiateté de la situation. Les catastrophes naturelles et autres phénomènes extrêmes se produisent au moment présent, et souvent dans des régions du monde qui n'avaient jamais auparavant fait face à de tels fléaux. Le pire est encore à venir. En effet, le rapport de 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a clairement montré que l'ampleur et l'urgence du défi étaient plus graves que nous ne le pensions et que nous le craignons.

En décembre de cette année, l'Indonésie accueillera à Bali la treizième conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous devons convenir de lancer des négociations sur un accord pour l'après 2012. Les initiatives en cours aux niveaux national et régional pour faire face au changement climatique ne doivent pas être en concurrence avec les négociations qui se déroulent dans le cadre de l'ONU et devraient, au contraire, les compléter. La Malaisie soutiendra pleinement l'Indonésie pour que la conférence de Bali soit, comme elle le mérite, un succès.

Nous devons parvenir à un consensus sur certaines questions fondamentales avant le début des

négociations relatives à un accord pour l'après 2012. Le principe des responsabilités communes mais différenciées doit l'emporter. Nous devons comprendre que les pays les plus pauvres sont ceux qui sont le moins capables de s'adapter et qu'il faut donc leur attribuer une responsabilité moindre dans l'action visant à atténuer les effets du changement climatique.

Un accord sur l'après 2012 doit se fonder sur l'architecture et d'autres éléments cruciaux du protocole de Kyoto. Par exemple, il faudrait des objectifs de réduction des émissions pour les pays développés, des mécanismes élargis facilitant la contribution des pays en développement ainsi que des dispositions spéciales pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Les changements climatiques ont des implications non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'économie mondiale. C'est une autre raison majeure d'appliquer le principe de la responsabilité différenciée pour que les pays en développement soient toujours en mesure de poursuivre leur développement durable. Bien entendu, face au changement climatique, les pays en développement ont leur rôle à jouer, mais ce rôle doit être adapté à leurs capacités.

À ce propos, n'oublions pas le Sommet « Planète terre » qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992. C'est là que tout a commencé. Prendre soin de l'environnement et veiller au développement durable, tels étaient les thèmes de cette conférence mondiale. Le Sommet a lancé le message suivant : seul un changement de nos attitudes et de notre comportement permettra d'opérer la transformation nécessaire. Ces principes demeurent valides et devraient nous inspirer alors que nous commencerons les négociations en vue d'un accord sur les changements climatiques pour l'après 2012.

J'en viens au problème de la discorde croissante entre l'Islam en général et l'Occident dans son ensemble. La principale cause en est que l'Occident croit à tort que l'Islam promeut l'exclusivité et l'extrémisme. Nous devons favoriser une meilleure compréhension entre les diverses traditions culturelles et les civilisations. La Malaisie soutient pleinement les efforts déployés au niveau international. Nous avons bon espoir qu'un tel dialogue permettra de faire ressortir la vérité, à savoir que l'Islam est une religion qui adopte l'universalité et non l'exclusivité, la tolérance et non l'intolérance.

La Malaisie est également convaincue qu'il est erroné d'accuser la religion d'être responsable des conflits entre nations. Toutes les vraies religions préconisent la paix et l'harmonie entre les peuples et l'acceptation des autres. C'est le cas de l'Islam qui inculque à ses fidèles la tolérance, le pardon, la paix, la fraternité et la coexistence. Le Coran, qui est la fondation de l'Islam, est explicite à ce sujet et il reconnaît l'existence d'autres religions que l'Islam.

La religion n'est pas la cause profonde des problèmes du monde. C'est ce qu'a confirmé le rapport du Groupe de haut niveau de l'Alliance des civilisations, publié le 13 novembre 2006. Ce rapport soutient que si la religion est souvent exploitée cyniquement pour attiser les passions, alimenter les soupçons et étayer les affirmations alarmistes selon lesquelles le monde connaît une nouvelle guerre de religions, la cause du problème est d'ordre politique et non pas religieux. Nous devrions soutenir les diverses initiatives prises aux niveaux national et régional pour diffuser ce message et les recommandations du rapport de 2006.

La Malaisie estime néanmoins que ces initiatives nationales et régionales doivent aboutir finalement à un véritable dialogue universel fondé sur un processus intergouvernemental multilatéral. Seul un tel processus permettra de prendre des engagements contraignants. Le succès de ce dialogue est à présent crucial si l'on veut réaliser les grands objectifs que sont la paix mondiale, la sécurité et la prospérité.

On a tendance à accuser l'histoire. Or, rien dans l'histoire ne montre que la religion soit la cause des discordes actuelles entre les cultures et les civilisations. Ce n'est pas l'explication des conflits entre les pays occidentaux et musulmans. La réponse est plus récente : c'est l'utilisation répétée de la force par les puissants contre les faibles pour parvenir à des avancées stratégiques ou territoriales. Les vestiges de ces guerres de contrôle et de domination demeurent aujourd'hui alors que des problèmes cruciaux se posent en Afghanistan, au Liban, dans les hauteurs du Golan et en Iraq.

S'agissant de l'Iraq, on ne peut nier qu'une bonne partie des problèmes que connaît à présent le peuple iraquien a pour origine l'occupation étrangère de ce grand pays. Les Iraquiens devraient avoir la possibilité pleine et entière de déterminer eux-mêmes leur avenir. Pour ce faire, l'Iraq a besoin d'un gouvernement

d'unité nationale, lequel deviendra possible par la réconciliation nationale.

Je mets beaucoup l'accent sur l'unité nationale parce qu'en Malaisie, l'expérience montre que l'unité nationale est réalisée au mieux par le partage du pouvoir au sein d'un gouvernement où les groupes ethniques et les diverses religions sont représentés. Notre gouvernement a réussi à apporter la paix et la prospérité au pays dans les 50 ans de son indépendance. La communauté internationale a clairement pour responsabilité d'aider le peuple iraquien à parvenir à la paix et à la stabilité pour que l'unité de l'Iraq en tant que nation soit préservée et pour que son intégrité territoriale ne soit pas mise en péril.

Avec la même franchise, je dirai que le problème de la Palestine qui s'envenime depuis 60 ans sans qu'on y trouve de solution est en tête de la liste des récriminations qu'exprime le monde islamique à l'égard de l'Occident. Nous sommes tous conscients qu'il y a des nouvelles initiatives pour qu'Israël et la Palestine mènent très prochainement, avec d'autres États, des négociations de paix de haut niveau. Selon moi, un règlement définitif de la question palestinienne doit intervenir dans le cadre de l'ONU, mais je soutiens ces pourparlers de paix et espère qu'ils permettront de concilier les positions.

Nous devrions en particulier exhorter les dirigeants israéliens et palestiniens à agir avec courage pour répondre aux besoins et attentes de leurs peuples qui ont souffert suffisamment. Bien entendu, une véritable paix ne peut être réalisée que si les droits légitimes des peuples sont reconnus et protégés au cours des négociations. La Palestine a été déjà divisée. Cela ne devrait plus jamais se reproduire.

Chacun d'entre nous doit jouer le rôle d'intermédiaire désintéressé pour aider les deux parties dans ces négociations difficiles pour parvenir à une paix véritable. Les deux parties au conflit israélo-palestinien doivent s'engager à aboutir à des solutions par le compromis. C'est une occasion à saisir et cela dépend de nous tous.

Je pense que la question la plus importante qui fait obstacle à la paix et à la fraternité entre les pays islamiques et occidentaux est le problème non réglé de la Palestine. Je suis également certain que lorsque ce problème sera réglé, il y aura une plus grande harmonie entre les pays occidentaux et islamiques, héritiers des deux plus grandes religions et civilisations du monde.

De leur côté, les musulmans ont la responsabilité de présenter au monde le vrai visage de l'islam. Il faut dire clairement que l'islam est une religion qui déteste les conflits et, encore plus, les conflits entre musulmans. Lorsque des litiges surviennent, l'islam exhorte au pardon et à la réconciliation grâce à la *mushawarah*, qui peut se traduire par encouragement au dialogue et à la négociation pacifique. En outre, les enseignements de l'islam accordent une place très importante à la paix et au développement. L'islam n'est assurément pas un obstacle au progrès et à la prospérité. Dans mon pays, la Malaisie, bien que les musulmans constituent la grande majorité de la population, le Gouvernement a utilisé les enseignements progressistes de l'islam comme fondement de la bonne gouvernance, pour diffuser les bienfaits à tous les secteurs de notre société multiethnique et multireligieuse, sans discrimination. Nous appelons cette approche Islam Hadhari.

J'ai mis en lumière deux grands problèmes qu'il nous faut affronter à notre époque. Cependant, je reste convaincu que la fraternité et la coexistence des hommes du monde entier sont possibles, à condition que les questions politiques et stratégiques essentielles soient réglées en même temps que sera comblé l'écart entre les cultures et les civilisations, causé par des malentendus. Cet effort dépendra de notre sagesse collective et du courage que nous mettrons à reconnaître les problèmes. Le bien-être de la planète Terre et de tous les peuples qui l'habitent est en fait entre nos mains. Nous devons avoir la volonté de modérer nos excès et de pourvoir aux besoins des générations futures, en utilisant les sciences et les technologies comme outils. C'est maintenant que nous devons investir dans notre avenir collectif.

Je manquerais à mes devoirs si, la Malaisie étant membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), je passais sous silence la situation au Myanmar. L'ASEAN a fait tout ce qui était en son pouvoir pour encourager le Myanmar à la réconciliation et à la démocratie et c'est parce qu'il a fait la sourde oreille que le pays s'est retrouvé dans la situation actuelle. Je voudrais préciser que mon pays, tout comme d'autres pays de l'ASEAN, désapprouve l'usage excessif de la force par le Gouvernement du Myanmar pour réprimer les protestations légitimes de civils. La Malaisie souscrit aux efforts déployés par l'ONU, qui a envoyé le Secrétaire général adjoint M. Ibrahim Gambari au Myanmar. Nous lançons un appel au Gouvernement du Myanmar pour qu'il

coopère pleinement avec M. Gambari afin que celui-ci puisse remplir sa mission au nom de la communauté internationale. Je voudrais également lancer un appel pour Aung San Suu Kyi soit libérée et que s'établissent des contacts directs entre les dirigeants du Myanmar et divers groupes, en particulier la Ligue nationale pour la démocratie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

*M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Gonsalves** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : C'est animé d'un grand espoir que je félicite M. Kerim pour son accession à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. En acceptant la présidence, il a brièvement

évoqué une raison d'être passionnante d'une ONU moderne, active et engagée, à savoir s'attacher à favoriser la coopération multilatérale pour lutter contre les défis de la mondialisation, des changements climatiques, du terrorisme, de l'immigration et du développement durable. Je suis pleinement convaincu que, sous votre présidence éclairée, l'Assemblée générale concevra des solutions positives, concrètes et créatives à ces enjeux mondiaux.

Notre histoire récente nous a enseigné que l'unilatéralisme triomphaliste et impérialiste est une cause constante, mais rarement une solution, des problèmes auxquels se heurte le monde d'aujourd'hui. Mais c'est précisément à ce moment, alors que la philosophie de la mésaventure des unilatéralistes est à l'agonie, qu'une ONU moderne et multilatérale doit saisir l'occasion, combler le vide et se montrer à la hauteur des nobles principes immuables de sa Charte. Cette ONU moderne et multilatérale, sous la présidence de M. Kerim, ne doit jamais sacrifier ses principes à l'odieux réalisme, mais doit plutôt être imprégnée d'équité, ce qui lui permettra de voir le monde non à travers les yeux de tsars impériaux, de diplomates indifférents ou d'institutions apathiques, pour qui la souffrance n'est qu'un spectacle télévisé, que l'on peut facilement faire disparaître en appuyant sur le bouton de la télécommande, mais à travers les yeux de la vaste majorité des citoyens du monde, qui luttent jour après jour pour leur survie, qui évitent les balles tirées dans leur jardin, qui tirent leurs maigres moyens de subsistance d'un sol desséché et épuisé et qui ont été mondialisés au point de friser l'extinction. Il n'est ni idéaliste ni naïf d'affirmer que la collaboration d'États engagés, équitables et véritablement intéressés peut résoudre les problèmes apparemment insolubles qui pèsent sur notre planète imparfaite. Nos problèmes sont essentiellement dus à la main de l'homme; les solutions le sont donc aussi.

La récente attention accordée par l'ONU à la question des changements climatiques et du réchauffement planétaire est une évolution dont il faut se féliciter. C'est le vœu de l'humanité que cette réaction tardive n'arrive pas trop tard pour faire échec aux dégâts qui ont déjà été causés à notre planète. Après tout, nous sommes les gardiens éphémères de la Terre, et c'est notre devoir sacré de la préserver pour les générations futures. C'est là une grande cause de notre époque, et nous ne devons pas adopter une attitude timide ou hésitante face à une grande cause quelle qu'elle soit.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée générale qu'il y a 15 ans, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 a reconnu que le réchauffement planétaire aurait des conséquences particulières sur les petits États, pays aux régions côtières de faible élévation ou aux régions sujettes aux catastrophes naturelles. À Saint-Vincent-et-les Grenadines, par exemple, l'écrasante majorité de nos infrastructures laborieusement bâties, dues aux nécessités géographiques, ne se trouvent qu'à quelques centimètres au-dessus du niveau de la mer et sont dangereusement proches de la ligne côtière. Alors que nous n'y sommes absolument pour rien, les manifestations matérielles de notre État postcolonial émergeant peuvent être rayées de la carte par l'inexorable montée du niveau de la mer.

L'industrie de la banane, primordiale pour les Caraïbes, déjà bouleversée par les vents de la mondialisation inique, a été à plusieurs reprises dévastée ces dernières années par des ouragans de plus en plus violents, qui ont fait un moribond d'un secteur économique jusque-là dominant. De toute manière, les dégâts causés à l'environnement pour produire des bananes de qualité pour la Communauté européenne ces dernières décennies ne retiennent pas l'attention de ceux dont les exigences consuméristes sont la cause de nouveaux dégâts à l'environnement.

Les solutions au problème du changement climatique sont multiples, mais il est indispensable que les États Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques adoptent le Fonds d'adaptation pour les États d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique latine et du Pacifique confrontés au changement climatique. Le Fonds concrétiserait les engagements de principe pris dans la Convention sur les changements climatiques, qui a obligé les pays développés à fournir davantage de ressources financières pour aider les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du réchauffement de la planète. Le Fonds devrait fournir à la fois une aide en cas de catastrophe et l'appui technologique et infrastructurel nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques.

Les États Membres développés de l'ONU ne peuvent plus considérer les catastrophes naturelles de plus en plus graves et fréquentes comme des événements isolés appelant des solutions prescriptives ponctuelles et soumises au bon vouloir de donateurs gagnés par la lassitude. Ils doivent s'acquitter de leur obligation tant juridique que morale d'aider les pays en



développement à faire face à des problèmes qui trouvent leur origine dans la fumée des usines et des voitures des pollueurs.

En quête d'autosuffisance énergétique et d'énergies respectueuses de l'environnement, certains pays se sont dépêchés de produire de l'éthanol. Or c'est un choix qui doit être mûrement réfléchi et appliqué rationnellement. Par exemple, l'utilisation de maïs pour produire de l'éthanol fait monter les prix des céréales, de la viande de bœuf, de la volaille et du lait dans l'ensemble du monde. Les déshérités en pâtiront si l'on n'opte pas pour une formule prudente et équilibrée. L'Organisation des Nations Unies a un rôle crucial à jouer à cet égard.

Fier d'être citoyen de la République de Macédoine, le Président connaît trop bien la terreur que sèment les guerres nées de conflits ethniques. Mon vœu le plus cher est que son expérience fasse prendre conscience d'une urgence qui jusqu'ici n'a suscité que l'indifférence, semble-t-il, de l'Organisation des Nations Unies, je veux parler du génocide actuellement perpétré au Darfour. Les faits récents, entre autres la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité autorisant la mise en place de l'opération hybride de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour, la récente nomination de Rodolphe Adaba au poste de Représentant spécial conjoint Union africaine/Organisation des Nations Unies pour le Darfour et celle du Général Martin Luther Agwai au poste de Commandant de la force sont assez encourageants, mais ne nous y trompons pas : la force reste insuffisante sur le terrain, son mandat est ambigu et elle intervient plusieurs années trop tard. Pendant trop longtemps nous avons détourné les yeux. Nous, membres de l'Organisation des Nations Unies, avons conduit le monde s'interroger sur la valeur de la vie d'un Soudanais ou d'un Rwandais comparée à celle d'un Israélien, d'un Chinois, d'un Américain ou d'un Européen. Ce qui se passe au Darfour est un génocide. Appelons les choses par leur nom. L'Organisation des Nations Unies doit rester résolue à atténuer les souffrances des hommes, des femmes et des enfants au Darfour.

C'est dans le même esprit que le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines soutiennent sans équivoque le peuple du Myanmar dans le combat qu'il mène actuellement pour la démocratie et la fin de la tyrannie.

Le drame de la guerre, la lutte contre le terrorisme, l'insécurité et la pauvreté dans le monde, le combat pour que les descendants des esclaves africains exploités dans le Nouveau Monde obtiennent réparation et les effets insidieux du changement climatique doivent continuer à retenir l'attention de l'Assemblée générale. Mais d'autres maux qu'il est tout à fait possible d'éviter et dont souffrent les pays en développement requièrent aussi notre attention. Les Caraïbes connaissent l'épidémie de maladies non transmissibles chroniques la plus importante des Amériques. En 2004, les six premières causes de mortalité dans les Caraïbes étaient les cardiopathies, le cancer, le diabète, l'accident vasculaire cérébral, les traumatismes et l'hypertension, dont chacune a fait plus de victimes dans la région que le VIH/sida.

La crise sanitaire qui se profile, bien qu'en grande partie auto-infligée, revêt une dimension mondiale évidente. La mondialisation a engendré une hégémonie et une uniformisation culturelles rampantes clairement axées sur la consommation de masse. La culture et la civilisation propres aux Caraïbes sont remises en question et sapées par le consumérisme superficiel que prônent les sociétés multinationales, dont le seul intérêt est de créer partout dans le monde une population uniforme d'acheteurs. Malgré leurs avantages évidents, les technologies de l'information et de la communication servent trop facilement cette invasion culturelle. La culture fade et consumériste de l'empire des multinationales s'exporte partout dans le monde, directement diffusée sur les écrans d'ordinateur, de télévision, de cinéma et dans les journaux. Dénuée de contexte, elle est pourtant riche en texte implicite. Son message, en résumé, est simple : notre culture, notre civilisation, sont meilleures que les vôtres. C'est le message subliminal que, malheureusement, trop de personnes ont accepté avant que nos systèmes de santé aient le temps de s'adapter. La mondialisation colonialiste, impérialiste, indifférente et uniformisante a causé des ravages. Il faut résister avec détermination à ses manifestations contemporaines délétères.

Accepter un ensemble de valeurs universelles, ce n'est pas se soumettre au consumérisme d'un quelconque empire. La volonté de certains d'imposer leur hégémonie au reste du monde ne pourra jamais supprimer ou assujettir la particularité légitime des civilisations, y compris de notre civilisation des Caraïbes. À cet égard, nous soutenons l'appel à former une alliance des civilisations. Une telle alliance sera

sans doute plus noble et plus durable que la volonté de dominer les autres.

L'érosion des préférences commerciales au niveau multilatéral entraîne de nouvelles difficultés pour les économies modestes et vulnérables des Caraïbes, exigeant des gouvernements qu'ils procèdent à des ajustements structurels et se livrent à une gymnastique budgétaire pour maintenir les économies à flot. Dans un même temps, les résultats que le cycle de Doha laissait espérer à nos pays et dont, comme la manne de la Bible, nous avons absolument besoin pour survivre, ne se sont pas encore concrétisés à cause de l'enlisement des négociations de ce cycle. Rappelons que le premier et le dernier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont trait respectivement à l'éradication de la pauvreté et au partenariat mondial pour le développement. Mais pour les économies modestes et vulnérables, il restera très difficile d'atteindre ces deux objectifs si les règles et les dispositions multilatérales qui régissent le commerce ne tiennent pas suffisamment compte des besoins particuliers des pays comme le nôtre.

Les pays en développement doivent impérativement bénéficier d'un traitement spécial et différentiel pour compenser les pertes que peuvent occasionner la mondialisation et la libéralisation des marchés. Voilà pourquoi les organisations multilatérales doivent inscrire l'aide au commerce et la mobilisation de ressources au nombre de leurs priorités et s'en servir d'instrument de croissance économique et de renforcement des capacités dans les pays en développement. Mon gouvernement souscrit à l'appel à l'action lancé dernièrement au sujet des OMD par le Premier Ministre britannique, M. Gordon Brown, appel qui pourrait s'avérer être l'aiguillon nécessaire pour nous permettre d'atteindre les OMD à la date butoir de 2015.

Saint-Vincent-et-les Grenadines implore une fois de plus l'Organisation des Nations Unies d'admettre Taiwan au sein de l'Organisation et de ses institutions spécialisées. Taiwan, pays démocratique et progressiste de 23 millions d'habitants, demeure une expression politique légitime et dynamique de la grande civilisation chinoise ancienne. Rien ne justifie que Taiwan continue d'être exclue des nombreux échanges mondiaux au sein de l'ONU et d'autres organes internationaux. Nous exhortons le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à accepter d'examiner la candidature de Taiwan en vertu de la Charte des Nations Unies. Taiwan présente toutes les conditions et tous les

attributs requis pour être membre de l'Organisation. Qu'il en soit donc ainsi. En outre, l'ONU doit jouer le rôle qui est le sien dans l'atténuation des tensions entre les deux rives du détroit de Taiwan. Tout comportement agressif doit être maîtrisé étant donné que Taiwan s'est montré attaché à la paix et à un dialogue politique global.

Je vais terminer comme le Président de l'Assemblée a commencé, en préconisant des efforts multilatéraux prompts et efficaces pour relever les défis du monde moderne. Comme l'a dit un jour le poète et héros national cubain José Martí, « c'est un péché de ne pas faire ce que l'on est capable de faire ». Sur cette base, les péchés par action et par omission de l'ONU sont multiples et manifestes, en dépit de ses succès. Notre multilatéralisme collectif et notre pénitence de principe devront être désormais mesurés plus encore à l'aune de nos actions. Aussi nous faut-il agir ensemble pour relever tous les défis tenaces du monde. Chaque nation et chaque individu a un rôle vital à jouer. L'arrogance triomphaliste qui mène à l'exclusion des personnes, nombreuses, qui considèrent l'agenda impérial avec méfiance, doit cesser. Le grand poète martiniquais Aimé Césaire a bien abordé cette question dans son fameux Cahier d'un retour au pays natal :

« Aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force et il est place pour tous au rendez-vous de la conquête et nous savons maintenant que le soleil tourne autour de notre terre éclairant la parcelle qu'a fixée notre volonté seule et que toute étoile chute de ciel en terre à notre commandement sans limite. »

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des finances, du plan, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du plan, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Navinchandra Ramgoolam,  
Premier Ministre de la République de Maurice**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution  
Premier Ministre de la République de Maurice.

*M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre  
de la République de Maurice, est escorté à la  
tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue à  
S. E. M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre  
de la République de Maurice, et à l'inviter à prendre la  
parole devant l'Assemblée générale.

**M. Ramgoolam** (Maurice) (*parle en anglais*) :  
Permettez-moi, au nom de ma délégation et en mon  
nom propre, d'adresser nos sincères félicitations à  
M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de  
la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.  
Qu'il soit assuré de notre plein appui et de notre  
entière coopération dans la réalisation des difficiles  
tâches qui nous attendent. Son élection est un  
hommage personnel à son dévouement et à sa riche  
expérience en politique internationale et en diplomatie.  
Qu'il me soit également permis d'adresser nos sincères  
félicitations et nos remerciements à son prédécesseur,  
S. E. Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour  
l'efficacité avec laquelle elle a conduit les travaux de  
la soixante et unième session. Je saisis également cette  
occasion pour assurer le nouveau Secrétaire général,  
S. E. M. Ban Ki-moon de l'appui sans faille de ma  
délégation dans l'action et les efforts qu'il mène pour  
élaborer une vision de l'ONU qui réponde aux besoins  
et aux aspirations du XXI<sup>e</sup> siècle.

La paix et la sécurité internationales constituent  
la base de l'Organisation. Nous avons beaucoup  
progressé depuis 1945 dans l'établissement de la paix  
et de la sécurité dans de nombreuses parties du monde.  
Mais le chemin à parcourir est encore long si l'on veut  
parvenir à un monde sans conflit. La situation qui  
règne au Moyen-Orient nous préoccupe beaucoup. Les  
conflits qui ravagent certaines régions d'Afrique  
continuent d'être pour nous une grande source de  
préoccupation. La violence et la mort continuent de  
dévaster le Moyen-Orient. Pour donner une chance à la  
paix et lui permettre de prendre racine dans ces régions,  
et pour qu'elle se traduise, jour après jour, par une  
amélioration de la vie des citoyens, il nous faut  
redoubler d'efforts et exploiter tous les moyens à notre

disposition pour parvenir à la paix, à la stabilité et à la  
sécurité, dans l'intérêt général des citoyens de ces pays.

La précarité de la situation qui règne au Moyen-  
Orient, et en particulier la question de la Palestine,  
exigent une approche globale qui, entre autres,  
tiendrait compte des liens profonds qui relient les  
aspects socioculturels, politiques, économiques et  
sécuritaires de la région. Une fois de plus, je tiens à  
réitérer que nous appuyons pleinement l'établissement  
d'un État palestinien indépendant et souverain vivant  
côte à côte avec l'État d'Israël.

S'agissant du Darfour, nous nous félicitons de  
l'établissement de l'Opération hybride Union africaine-  
ONU au Darfour, qui devrait se charger des opérations  
de maintien de la paix et de consolidation de la paix  
sur place. Nous invitons toutes les parties au conflit à  
faire preuve d'une véritable volonté de s'engager  
pleinement dans la recherche d'une paix durable et à  
s'y montrer fermement déterminées.

En Somalie, en dépit des efforts importants  
déployés dans les six derniers mois pour contenir la  
violence, la situation demeure extrêmement instable.  
Dans ce contexte, je voudrais m'associer à l'appel  
lancé par le président de la Commission de l'Union  
africaine, M. Konaré, au Secrétaire général afin qu'il  
envisage la possibilité de déployer une force de l'ONU  
qui épaulerait la Mission de l'Union africaine en  
Somalie.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

Le monde se retrouve aujourd'hui face à la  
menace croissante du terrorisme – qu'il soit national,  
transfrontalier, régional ou international. Ce fléau doit  
être combattu avec tous les moyens dont dispose la  
communauté internationale. Nous estimons également  
qu'il faudrait créer des mécanismes plus efficaces pour  
capturer ceux qui financent les organisations  
terroristes.

L'ONU demeure la pierre angulaire de la lutte  
antiterroriste. Maurice a apporté, et continuera  
d'apporter son plein appui aux nombreuses initiatives  
et résolutions de l'ONU en matière de lutte contre le  
terrorisme. Nous notons avec satisfaction que la  
Convention internationale pour la répression des actes  
de terrorisme nucléaire est entrée en vigueur en juillet  
de cette année.

Le monde du XXI<sup>e</sup> siècle est un monde  
interdépendant, dans lequel les frontières nationales  
entre les peuples et les pays tombent plus rapidement

que nous ne l'avions imaginé. Cet état de fait a mis en relation les peuples de différentes régions et a fait qu'ils interagissent. Nous vivons aujourd'hui dans un monde rendu plus complexe par l'interaction des religions et des cultures.

La société mauricienne, comme l'Assemblée le sait, est multiethnique et multiculturelle. L'unité dans la diversité constitue la solide fondation sur laquelle nous avons construit le cadre de la coexistence pacifique entre les peuples de religions et de cultures différentes. La diversité culturelle, la compréhension et le respect de toutes les croyances et religions, font désormais partie intégrante de la société mauricienne.

Nous nous félicitons sincèrement du Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, qui se tiendra en octobre 2007 au siège de l'ONU en vue d'encourager la tolérance, la compréhension et le respect universel en matière de liberté et de religion. Nous prendrons sans aucun doute part à ce dialogue.

En outre, nous réitérons que nous sommes résolu à appuyer toutes les initiatives visant à promouvoir une culture de paix et de tolérance. Nous notons également avec satisfaction que l'Assemblée générale a récemment adopté la résolution 61/271 sur la célébration le 2 octobre de chaque année de la Journée internationale de la non-violence, en souvenir du grand apôtre de la paix et de la non-violence, Mahatma Gandhi.

Maurice est un fervent défenseur de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales – au point que les pères fondateurs de notre constitution ont veillé à ce que les droits de l'homme y aient une place de choix. Depuis notre indépendance, en 1968, nous nous sommes toujours efforcés de placer nos citoyens au cœur de toutes les formes de droits de l'homme et nous avons veillé à ce qu'ils jouissent de tous les droits civils et politiques, indépendamment de leur statut social, de leur couleur ou de leur croyance. Nous avons promulgué plusieurs lois et continuerons d'améliorer notre cadre législatif et institutionnel afin de mieux protéger et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous avons créé la Commission nationale des droits de l'homme, la Division de la discrimination entre les sexes, le Bureau du médiateur pour les enfants et le Centre des droits de l'homme, afin de garantir et d'encourager le respect des libertés et des droits fondamentaux des individus et le respect des

instruments internationaux de défense des droits de l'homme.

Maurice est partie à tous les principaux traités internationaux et régionaux en matière de droits de l'homme. Nous continuerons d'offrir notre appui indéfectible à l'ONU dans la promotion et la protection de ces droits. Nous apportons au Conseil des droits de l'homme, en tant que membre de cet organe, notre concours inconditionnel pour le rendre plus efficace et pertinent aux yeux du monde. Les efforts que nous déployons pour assurer le respect universel des droits de l'homme exigent que les responsables de violations flagrantes soient rapidement traduits en justice. L'impunité donne naissance à des violations.

Nous ne pouvons qu'admirer les bonzes du Myanmar, et le courage de M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi, dont le parti, qui a remporté des élections justes et démocratiques en 1990, a été écarté du pouvoir par un coup d'État militaire. Sur les 17 dernières années, elle en a passé 11 en régime de résidence surveillée. En ce moment même, alors que nous intervenons dans cette salle de l'ONU, les manifestations légitimes de la volonté du peuple sont sévèrement réprimées dans le sang. Notre devoir est de montrer au peuple du Myanmar que les nations libres du monde sont à ses côtés. Mais il convient de faire plus que cela. Il est temps d'imposer les sanctions les plus sévères qui soient contre la junte militaire, qui a prouvé, à de multiples reprises, qu'elle était totalement imperméable au bon sens et à notre humanité commune.

Je suis fier de dire qu'en 1997, au cours de mon premier mandat de Premier Ministre, j'ai pris la décision de mettre fin à nos achats de riz en provenance du Myanmar. J'applaudis à la décision du Président des États-Unis d'Amérique d'appliquer des sanctions. Nous devrions tous faire la même chose. Il convient d'envoyer un message clair à la junte militaire, à savoir que le monde libre ne tolérera pas que l'on abatte à coups de feu ceux qui exigent la liberté et la justice.

Alors que l'Assemblée générale a décidé que les réponses à apporter aux changements climatiques constituaient l'orientation principale du débat général, le Secrétaire général Ban Ki-moon a désigné les changements climatiques comme l'un des problèmes essentiels de notre époque. Nous partageons sans réserve ce point de vue. Les changements climatiques nous touchent tous. En effet, si l'on n'y fait pas face

rapidement, cela aura des conséquences irréversibles et des effets dévastateurs sur la survie des êtres humains et leur capacité d'habiter sur notre planète Terre. Nous avons tous intérêt à examiner la question des changements climatiques et du réchauffement de la planète.

Nous nous félicitons de l'initiative louable du Secrétaire général qui a convoqué une Réunion de haut niveau sur le changement climatique le 24 septembre. Nous sommes convaincus que le message fort qui a été envoyé au cours de cette réunion permettra de donner l'élan nécessaire, de mobiliser la volonté politique et de servir de catalyseur à la réunion de Bali qui se tiendra d'ici à la fin de l'année. Néanmoins, dans nos efforts visant à trouver une solution mondiale aux changements climatiques, nous devons éviter de pénaliser ceux qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, même s'ils sont le plus durement frappés, autant que ceux qui ont principalement contribué à l'augmentation du réchauffement de la planète dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Maurice reste, pour sa part, attaché au principe des responsabilités communes mais différenciées.

L'élévation du niveau de la mer représente un danger qui menace la plupart des États insulaires en développement. Ces États disposent de moyens limités pour faire face aux effets négatifs des catastrophes naturelles et des chocs économiques extérieurs. Leur développement durable est plus difficile à réaliser du fait de leurs vulnérabilités inhérentes. Les capacités des pays en matière d'atténuation des effets négatifs et d'adaptation dépendent de leur niveau de développement économique. Dans leurs choix d'adaptation, les petits États insulaires en développement font face à des contraintes fondamentales liées notamment à une insuffisance en matière d'information, de capacités techniques, institutionnelles et de ressources financières.

À cet égard, nous appelons à une mise en œuvre pleine et effective des engagements, programmes et cibles adoptés dans le Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Il convient de mettre en place un fonds spécial permettant aux petits États insulaires en développement d'appuyer le développement et la mise en œuvre de mesures d'adaptation, au même titre que le fonds spécial pour les pays les moins avancés, qui serait placé sous les auspices du Fonds

pour l'environnement mondial et des systèmes d'observation des climats régionaux, afin de mieux surveiller les variations climatiques liées au réchauffement de la planète et à l'élévation du niveau de la mer.

S'il est vrai que le rythme actuel des changements climatiques se poursuivra, notre monde connaîtra des transformations radicales au cours des 100 prochaines années, ce qui aura des conséquences dévastatrices sur les générations futures; mais il n'en est pas moins vrai que le sous-développement, la pauvreté, la faim et les maladies telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, qui frappent le monde en développement, sont des défis actuels qui nécessitent l'attention immédiate, pleine et entière, de la communauté internationale, comme cela est énoncé dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rapport intermédiaire de 2007 consacré aux Objectifs du Millénaire pour le développement souligne ce qui suit : « les OMD ne seront atteints que si des mesures de concertation supplémentaires sont prises immédiatement et sont appliquées jusqu'à 2015 » (*Rapport 2007 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement*). Hélas, malgré les efforts importants et inlassables qu'elle déploie, l'Afrique continue d'être à la traîne en matière de réalisation des OMD.

Maurice est, pour sa part, en chemin de réaliser les OMD d'ici à 2015. Néanmoins, depuis l'entrée en fonctions de mon gouvernement en 2005, nous avons consacré des ressources considérables de notre budget national à l'autonomisation des pauvres et à l'amélioration de la situation sociale des groupes vulnérables. Les difficultés auxquelles se heurte Maurice en matière de développement vont bien au-delà de la réalisation des OMD.

Pour améliorer les perspectives dans le domaine de la réalisation des OMD, il est impératif que les donateurs et les partenaires de développement honorent les engagements qu'ils ont pris lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey en 2002. À cet égard, nous espérons que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui aura lieu en 2008, apportera la réponse tant attendue des parties concernées s'agissant d'honorer de manière appropriée les engagements souscrits à l'échelon international en matière de financement du développement.

Dans le cadre de nos efforts pour trouver des moyens d'atténuer la pauvreté dans notre sous région, puis de la faire disparaître totalement, Maurice accueillera, conjointement avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, une Conférence internationale sur l'atténuation de la pauvreté et le développement, qui se tiendra en 2008.

On ne peut nier que la mondialisation ait suscité une croissance économique mondiale, y compris dans les pays en développement, mais il est vrai également que de nombreux pays, en particulier les plus vulnérables, ne recueillent hélas pas les fruits de la mondialisation. Cela est particulièrement vrai pour les pays les moins avancés, les pays à revenu faible et intermédiaire et les pays en transition, qui affrontent de grandes difficultés pour s'intégrer dans l'économie mondialisée.

Nous appelons à l'élaboration d'une nouvelle stratégie mondiale, qui créerait un environnement économique propice au développement. Cela nécessiterait une cohérence accrue entre les systèmes du commerce international et les systèmes monétaire et financier. Nous réaffirmons donc notre attachement à la mise en place d'un nouvel ordre économique international qui mette l'accent sur une mondialisation à visage humain, dont les dividendes seront plus largement partagés.

Plus de six ans après la Déclaration d'engagement de 2001 sur le VIH/sida « À crise mondiale, action mondiale », cette pandémie demeure une crise mondiale qui nécessite des mesures mondiales. L'impact négatif du VIH/sida sur les ressources humaines pour la tranche d'âge des 25-45 ans, en particulier en Afrique subsaharienne, est tout simplement écrasant. Le taux alarmant auquel la pandémie du VIH/sida détruit des vies innocentes dans nos sociétés a des conséquences profondes sur notre développement socioéconomique. Cela fait obstacle à nos efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le taux de prévalence du VIH/sida à Maurice n'est que de 0,2 %, de 20 à 30 % des cas touchant les groupes vulnérables tels que les détenus et les utilisateurs de drogue par voie intraveineuse. Nos politiques visent à contenir le niveau de contamination, en luttant notamment contre la propagation imputable au partage de seringues contaminées. Nous accordons un financement important à la mise en place d'un

programme d'échange de seringues et à une campagne de sensibilisation et de communication sur le VIH/sida.

Je tiens à ce qu'il soit pris acte de nos remerciements à la Fondation Clinton qui a inclus Maurice parmi les pays à même de bénéficier de l'Initiative de la Fondation Clinton pour la lutte contre le VIH/sida.

*(l'orateur poursuit en français)*

Si chaque année, à pareille époque, chefs d'État et de gouvernement, nous convergeons vers cette auguste Assemblée, c'est parce que nous croyons à la vertu de la diplomatie multilatérale. Tous ici présents, nous sommes certainement préoccupés par les tensions multiples qui traversent le monde. Tous, j'en suis sûr, nous souhaitons apporter notre pleine contribution à la recherche de solutions pratiques, viables et à long terme. Nous sommes tous animés par la même volonté de gérer nos différends dans le dialogue et la compréhension, de signaler les dérives de la mondialisation et de participer au décollage et à l'expansion des économies de nos pays. Nous reconnaissons et nous saluons l'immense rôle que l'ONU joue sur la scène internationale, rôle qui demande à être renforcé continuellement. Le champ d'action de la diplomatie s'est considérablement élargi ces dernières années. À travers le levier des relations internationales, l'ONU a les moyens et le devoir de favoriser une coopération fondée sur la prévention des conflits et une gestion efficace et étroite des catastrophes naturelles. Mais l'ONU présente quelques lacunes dans sa structure et son fonctionnement et nous souhaitons que des réformes y soient apportées dans les plus brefs délais.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Nous continuons de suivre de très près le processus de réforme en cours à l'ONU et d'y participer activement, en particulier pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, de la revitalisation de l'Assemblée générale, de la cohérence à l'échelle du système, du réexamen des mandats et de la réforme de la gestion.

Pour nous, une réforme significative de l'ONU passe avant tout par une réforme complète du Conseil de sécurité. Au Sommet mondial de 2005, nous avons exprimé notre volonté résolue d'appuyer une réforme rapide du Conseil de sécurité en vue de le rendre plus généralement représentatif, efficace et transparent. On a suffisamment parlé de la question, et il convient

maintenant de dépasser le stade des mots et des intentions. Mon Gouvernement salue la décision qu'a prise le groupe de travail à composition non limitée chargé de la réforme du Conseil de sécurité d'entamer des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que ces négociations devraient être axées sur les résultats.

Maurice reste attachée à la position commune de l'Afrique qui demande que deux sièges permanents et cinq sièges non permanents lui soient attribués dans un Conseil de sécurité réformé. Nous maintenons notre appui aux aspirations légitimes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à un siège permanent. Maurice réaffirme que l'Inde devrait depuis longtemps occuper un siège permanent au sein de cet organe. Ce pays, qui est la plus grande démocratie et le plus grand État laïc du monde, est un exemple vivant de coexistence pacifique entre des religions, cultures et croyances majeures. L'Inde peut être une source d'inspiration, de même qu'un champ d'expérimentation, pour ce qui ressortira du prochain Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix.

En 1965, lors de la Conférence constitutionnelle pour l'octroi de l'indépendance à Maurice, l'archipel des Chagos, entre autres nombreuses îles, faisait partie intégrante du territoire de Maurice et, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions 1514 (1960) et 2066 (1965) de l'Assemblée générale, cela n'aurait pas dû changer. La résolution 1514 (1960) stipule notamment ce qui suit :

« Toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies. » (*par. 6*)

L'exclusion de l'archipel des Chagos par la puissance coloniale au moment de notre indépendance constitue un démembrement de notre territoire effectué au mépris total des résolutions 1514 (1960) et 2066 (1965). Qui plus est, elle contrevient à la Charte des Nations Unies elle-même. C'est pourquoi nous demandons une fois de plus au Royaume-Uni d'engager avec nous un dialogue bilatéral dès que possible en vue de nous permettre d'exercer notre souveraineté sur l'archipel des Chagos.

De même, s'agissant de notre souveraineté sur Tromelin, nous notons les progrès enregistrés à la récente commission conjointe Maurice-France. Le

Royaume-Uni et la France, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité, sont des partenaires majeurs de Maurice sur les plans économique et commercial et sur celui du développement. Nous apprécions beaucoup le soutien constant qu'ils apportent au développement de notre pays. Nous faisons depuis longtemps tout notre possible pour parvenir à un accord à l'amiable sur ces questions mais nous ne pouvons compromettre – et nous ne compromettrons pas – notre intégrité territoriale et notre souveraineté sur ces îles.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer la foi sans réserve de mon pays dans l'ONU. Elle reste la seule Organisation qui nous offre un espoir de paix et de sécurité pour un monde meilleur à léguer aux générations futures.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Maurice de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.*

**Allocution de S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

*S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Spencer** (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Je félicite également S. E. M. Ban Ki-moon, dont c'est la première session de l'Assemblée générale en tant que Secrétaire général.

C'est avec humilité que je m'adresse de nouveau à cette Assemblée, et je me tiens devant vous à la fois intimidé et enhardi. Intimidé par l'ampleur des défis socioéconomiques qu'il nous faut relever en tant que communauté de nations, et enhardi par la confiance que me témoigne le peuple d'Antigua-et-Barbuda pour faire valoir ses intérêts dans un système international de plus en plus compétitif. Je suis également intimidé par la gravité des difficultés environnementales que connaît notre planète aujourd'hui, et enhardi de savoir que sans une action courageuse et rapide, d'innombrables vies resteront dans la misère et d'autres, tout aussi innombrables, prendront fin sans nécessité.

En tant que Premier Ministre d'un petit État insulaire, je suis également intimidé et enhardi par la démonstration de confiance que nous a faite le Groupe des 77, en nous élisant à sa présidence pour 2008. C'est une responsabilité que nous ne prenons pas à la légère, et chacun peut être assuré que nous comptons nous montrer à la hauteur de la tâche, en assumant les responsabilités de la présidence avec le professionnalisme et les compétences que le Groupe attend à juste titre de notre part. En tant que Président du Groupe des 77 pour 2008 et comme ceux qui nous ont précédés à ce poste, mon pays s'engage à porter haut les principes et objectifs du Groupe, à préserver toujours notre intérêt collectif en tant que pays en développement, à sauvegarder nos positions communes et, ce faisant, à faire progresser au maximum le programme de développement.

Je suis assez intimidé et enhardi pour citer Albert Einstein qui disait :

« Le monde est dangereux à vivre! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »

Regarder et laisser faire n'est plus envisageable pour nous.

Je tiens d'abord à dire sans équivoque que le multilatéralisme doit avoir notre préférence pour garantir la paix, la sécurité et le développement humain dans le monde. Certains préféreraient le voir reculer et laisser le monde aux mains de quelques puissances dominantes. À ceux-là, il faut rappeler l'objet et les buts de la Charte des Nations Unies qui, entre autres choses, réaffirme dans son préambule la foi de l'humanité « dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des

femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ». Il n'est donc pas surprenant que les rédacteurs de la Charte aient affirmé leur détermination « à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ».

La Charte des Nations Unies est peut-être encore plus pertinente aujourd'hui qu'elle ne l'était au moment de sa création. Les défis à la paix, à la sécurité et au développement qui exigent une action collective se sont multipliés sans mesure. En même temps, l'humanité a tellement progressé qu'il est aujourd'hui possible de concrétiser les intentions de la Charte à une échelle bien plus vaste que ce qui était envisageable au moment de sa rédaction. Malheureusement, la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies semble entravée à un degré sans précédent par un manque de volonté politique et de détermination.

Pourtant, un système international équitable, répondant aux besoins de tous les pays et de tous les peuples n'est pas hors de notre portée. Dans ce contexte, toutes les nations, petites et grandes, ont un rôle à jouer pour renforcer le système multilatéral, afin de corriger des déséquilibres systémiques qui entravent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs de développement convenus au niveau international. Les déséquilibres systémiques dans le commerce international, le système financier et la gouvernance internationale emprisonnent des millions d'individus dans la pauvreté et des millions d'autres dans un état de perpétuelle insécurité, parce qu'ils restent sous-représentés.

En effet, tous les États ont un rôle à jouer. Il ne devrait donc pas être surprenant qu'Antigua-et-Barbuda pense que les petits États peuvent et doivent jouer un rôle crucial en étant des voix de la raison – des voix qui ne sont pas enfermées dans les positions dogmatiques qu'impose le pouvoir. Le fait de ne pas avoir ce qu'on appelle le pouvoir sur la scène mondiale permet aux petits États d'être pratiques et pragmatiques dans la recherche de solutions à certains des problèmes internationaux les plus pressants.

Nous ne pouvons plus nous contenter de parler alors que les conditions humanitaires continuent de se détériorer. La situation au Darfour exige de notre part une action immédiate et rapide. Nous ne pouvons pas continuer de parler alors que des femmes et des enfants sont contraints de vivre dans des camps de réfugiés.



Nous ne pouvons pas continuer de parler alors des dizaines de milliers de personnes continuent de mourir.

Nous devons agir maintenant. Il faut prendre rapidement des mesures pour renforcer l'Opération hybride Union africaine/Organisation des Nations Unies au Darfour, qui va appuyer les troupes africaines déjà sur place. Chaque citoyen a droit à la vie et a le droit de vivre en paix. Nous appelons toutes les parties à mettre un terme aux ventes d'armes aux factions belligérantes. Nous devons faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Tout en reconnaissant la réalité, qui est que le pouvoir est réparti inégalement entre les nations, nous pensons que le talent, les compétences et les bonnes intentions existent toujours en abondance dans tous les pays, grands ou petits. Par ailleurs, aucun pays n'est trop petit pour être capable d'apporter des solutions novatrices à certains des problèmes internationaux les plus pressants.

Nous, citoyens d'Antigua-et-Barbuda, faisons certes partie des petits, des dénués de puissance en termes de force et d'argent, mais nous sommes capables de jouer notre rôle, et désireux de le faire, pour parvenir à la paix et au développement au niveau international grâce à une diplomatie multilatérale active.

Il ne sera possible de remédier à la pauvreté mondiale et à l'inégalité économique que par une croissance économique soutenue. Il est essentiel pour maintenir la croissance économique des pays pauvres de mettre en place un régime d'échanges favorable au développement, avec des conditions équitables, où acteurs grands et petits se plient aux règles – des règles censées créer un système plus juste et permettre que le maximum de bienfaits dérivés du commerce international soient largement répartis entre les pays.

À cet égard, nous soulignons à nouveau qu'il importe que chaque État Membre de l'Organisation des Nations Unies respecte des pratiques commerciales équitables, en éliminant les barrières ciblées conçues pour priver d'accès aux marchés des petits États vulnérables qui cherchent à exploiter les opportunités économiques au moyen d'options telles que le commerce sur Internet.

Il importe tout autant que les États Membres, grands et petits, se plient aux règles du commerce international. La survie économique de nos peuples en dépend. Nos secteurs du tourisme et des services

financiers en dépendent. Les nations riches auront en définitive à payer un prix très lourd pour des actions qui paupérisent encore davantage des sociétés déjà pauvres.

Au niveau local, la réduction des inégalités de revenu est une priorité majeure pour le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda. Mon gouvernement a veillé à ce que tous les mécanismes de création de revenus incorporent des principes de discrimination positive, destinés à atténuer les pressions économiques que subissent les pauvres. Mon gouvernement est décidé à faire en sorte que les bienfaits de la croissance économique soient partagés par l'ensemble de la population, en mettant l'accent sur la création d'emplois et sur la fourniture de services sociaux gratuits ou à faible coût, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Les changements climatiques sont un problème mondial qui exige une réponse collective et, si nous ne réagissons pas rapidement, le résultat sera une catastrophe d'ampleur mondiale. C'est là une épreuve monumentale pour la volonté politique et le courage de l'humanité en général, mais plus particulièrement pour les dirigeants politiques des pays les plus puissants.

Pour les petits États insulaires, le défi que pose l'adaptation aux changements climatiques n'est pas nouveau; ce qui est nouveau, c'est l'urgence du problème. Le risque accru de catastrophes naturelles ajoute une dimension supplémentaire à la vulnérabilité des États insulaires des Caraïbes. En raison de notre taille et de la nature de nos principales activités économiques, l'infrastructure de tout un pays peut être détruite subitement, par exemple par un seul ouragan. Les moyens de subsistance de toute la population sont soudain menacés.

Antigua-et-Barbuda, comme bon nombre de nos frères et sœurs des Caraïbes, a dû mettre davantage l'accent sur la préparation aux catastrophes, ce qui rend encore plus difficiles les arbitrages pour l'attribution des ressources déjà maigres du budget de l'État. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas.

Je saisis cette occasion pour souligner combien il importe qu'une action internationale vienne appuyer nos efforts en matière de réduction des risques liés aux catastrophes, au moyen d'un régime ambitieux de lutte contre les changements climatiques, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce régime devra nécessairement comprendre un engagement à accroître

le niveau du financement international destiné à faciliter l'adaptation dans les pays vulnérables.

La prolifération de la criminalité dans nos sociétés déjà vulnérables représente une menace pour les communautés pacifiques et stables qui caractérisent les Caraïbes. Dans toutes les sociétés caraïbes, le plus gros des crimes violents est lié au trafic de drogue. Or il se trouve que le plus gros des activités de trafic de drogue dans notre région est lié à des drogues illégales destinées à l'Amérique du Nord et à l'Europe. Ainsi, les petites économies des Caraïbes sont tenues de payer un prix élevé pour protéger des sociétés situées plus au nord et de l'autre côté de l'Atlantique contre des cargaisons de drogue qui leurs sont destinées. Nous exhortons la famille d'institutions des Nations Unies, en reconnaissance des liens qui existent entre la mondialisation et la criminalité, à fournir une assistance accrue aux Caraïbes dans ce domaine.

Nous avons aussi besoin de l'aide et de la coopération de certains États Membres, notamment de ceux qui appliquent une politique de déportation de criminels. Cette pratique parachute des individus formés par les systèmes criminels de grandes métropoles au sein de sociétés où ils n'ont souvent pas de famille ni de réseau social pour les aider à se réinsérer dans les sociétés vulnérables des Caraïbes, dont ils ont été exilés depuis longtemps. Cela représente un assaut monstrueux contre plusieurs de nos sociétés.

En ce qui concerne le problème de la criminalité liée à la drogue et la prolifération d'armes de poing, Antigua-et-Barbuda lance à nouveau son appel au renforcement et à la mise en œuvre des différents traités des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre. L'échelle et la portée des perturbations et de la destruction provoquées par la prolifération d'armes légères entre les mains de jeunes chômeurs dans les Caraïbes sont immenses. Ici, aussi, les petits États en développement, qui ne produisent pas d'armes, font face à la tragédie que causent les armes produites dans des pays qui ne contrôlent pas leurs armes de mort et ne semblent pas troublés outre mesure par la facilité avec laquelle ces armes traversent les frontières internationales. Même un accroissement minuscule des crimes violents a des effets négatifs sur le développement dans les petits États insulaires. Ces perspectives devraient être prises en considération lors du débat international sur la paix et la sécurité.

Tous les pays, grands et petits, ont intérêt sur le plan national à éliminer la menace que le terrorisme international fait peser sur le développement. Antigua-et-Barbuda continue d'assumer son rôle en adhérant aux diverses résolutions adoptées par l'ONU contre le terrorisme, y compris aux obligations qui lui incombent au titre notamment des résolutions 1540 (2004) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, nous avons pris l'initiative supplémentaire de promulguer en 2005 une nouvelle législation sous la forme d'une Loi nationale sur la lutte contre le terrorisme.

La lutte contre le terrorisme ne devrait pas se faire aux dépens de la diversité religieuse et culturelle et des libertés et des droits individuels. L'intolérance, les préjugés culturels et religieux et la répression de la diversité culturelle ne peuvent que perpétuer les causes du terrorisme.

Dans le courant de l'année, Antigua-et-Barbuda, de concert avec le reste de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a organisé des activités pour commémorer le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. La CARICOM a également été à l'origine d'une initiative pour que cette commémoration se tienne ici à l'ONU. C'est une question qui devrait rester inscrite à l'ordre du jour de l'ONU. Mon gouvernement est fier d'avoir été partie à une initiative des États membres de la CARICOM à l'ONU pour faire reconnaître cette date anniversaire par la communauté internationale.

Cette reconnaissance internationale est importante car elle est l'occasion de continuer la lutte pour la justice. Malgré tous les traités contemporains et les statuts internationaux, et bien que la traite des esclaves ait été reconnue comme étant un crime contre l'humanité, ce crime reste impuni et les entités qui y participent et en tirent profit n'ont pas à en rendre compte. Veiller à ce que cette question retienne l'attention de la communauté internationale donne à nos pays et au monde la possibilité de progresser dans la réparation des dommages causés par 500 ans d'esclavage et de colonialisme, afin que ceux qui ont profité de ces crimes soient incités à assumer la responsabilité d'en rectifier les conséquences qui perdurent aujourd'hui.

Les progrès réalisés dans la lutte pour que justice soit rendue aux descendants des esclaves sont peut être lents, mais nous ne devons pas baisser les bras. En tant que communauté de nations souveraines, Antigua-et-

Barbuda et les autres États membres de la CARICOM estiment que la communauté internationale doit assumer la responsabilité de ce crime contre l'humanité. La question des réparations doit être inscrite maintenant à l'ordre du jour de l'ONU.

Nous exhortons le système des Nations Unies et les États Membres à continuer à accorder une attention particulière à la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes car investir dans ces deux domaines permettra de récolter doubles dividendes : des acquis démocratiques d'une part, des gains de développement d'autre part. Mon gouvernement a accordé la priorité à l'autonomisation politique et économique des femmes. Le Président de l'Assemblée d'Antigua-et-Barbuda est une femme, de même que le Président du Sénat et le Secrétaire du Parlement.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là. Le Président de la Commission de l'intégrité, en application de la loi sur l'intégrité dans la fonction publique, est une femme. Le Gouverneur général d'Antigua-et-Barbuda, nommé dans le courant de l'année sur les conseils du Premier Ministre, est une femme. L'« ombudsman », créé par la Constitution d'Antigua-et-Barbuda, est également une femme. Le Président de la Commission de la fonction publique, poste également créé par la Constitution, est aussi une femme.

Nous continuons de nous attacher à accroître la participation des femmes au processus de prise de décision politique. À cet égard, nous avons été aidés par le cadre normatif mis en place par divers organismes des Nations Unies qui s'occupent de la question des femmes. Nous continuerons d'œuvrer en faveur d'une plus grande parité entre les sexes dans les sphères politique, économique et sociale, et nous encourageons tous les États Membres à faire de même.

Alors que nous, dans les Caraïbes, sommes aux prises avec le VIH/sida, nous avons aussi à faire face à une autre grande menace contre la survie de nos populations. Des maladies non transmissibles chroniques sont devenues pour les Caraïbes un grand sujet de préoccupation. Récemment, au cours d'un sommet historique des chefs des pays de la CARICOM sur les maladies non transmissibles chroniques, tenu à la Trinité-et-Tobago, les dirigeants ont convenu d'accorder un appui sans réserve aux initiatives et aux mécanismes visant à renforcer les institutions sanitaires régionales en signant une déclaration générale donnant

les grandes lignes d'un plan d'action portant sur cette question critique. Nous sommes convaincus que la santé de la région est la richesse de la région, ce qui souligne l'importance de la santé pour le développement.

Il faut donc que l'ONU, par l'entremise de ses divers organes et organismes, appuie nos initiatives d'élaboration de stratégies visant à prévenir et à contrôler les maladies cardiaques, les attaques, le diabète, l'hypertension, l'obésité et le cancer dans la région en s'attaquant aux facteurs de risque que sont une alimentation malsaine, l'inactivité physique, l'usage du tabac et l'abus d'alcool, et en renforçant nos services de santé. Nous devons agir ensemble maintenant afin de réduire les souffrances et les fardeaux imposés par les maladies non transmissibles aux habitants de notre région, qui est l'une des plus touchées des Amériques.

Nous recherchons la coopération de l'ONU et de nos partenaires internationaux pour mettre au point des initiatives de dépistage et de gestion des maladies chroniques et des facteurs de risque afin que, d'ici à 2012, 80 % des personnes atteintes de maladies non transmissibles reçoivent des soins de qualité et aient accès à une éducation préventive reposant sur des directives régionales et internationales.

Je voudrais, pour conclure, revenir au point par lequel j'ai commencé, en mentionnant encore une fois la Charte des Nations Unies. Il y a 62 ans, au moment de la création de l'ONU, le système international était moins complexe et le colonialisme était encore la préoccupation dominante. L'humanité se ressentait encore des effets de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'étaient pas des temps heureux.

Aujourd'hui, à mon avis, ce ne sont toujours pas des temps heureux pour la majorité des peuples de la Terre. Les principaux catalyseurs de changements positifs et d'une vie meilleure pour la population du monde, ce sont l'ONU et les dirigeants de ses États Membres. J'espère que grâce à la mise en commun de notre sagesse collective, et en puisant à cette source, la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale apportera des avantages concrets et durables aux peuples du monde.

J'ai bon espoir aussi que nos débats sur les changements climatiques aboutiront à des solutions qui garantiront la protection de notre planète et de ses habitants.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Željko Šturanović,  
Premier Ministre de la République  
du Monténégro**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Monténégro.

*M. Željko Šturanović, Premier Ministre de la République du Monténégro, est escortée à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Željko Šturanović, Premier Ministre de la République du Monténégro, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Šturanović** (*parle en monténégrin; texte anglais fourni par la délégation*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de m'associer à tous ceux qui vous ont souhaité la bienvenue et vous ont félicité de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous avons la conviction que votre direction contribuera à promouvoir votre pays et l'ensemble de notre région et à mener à bien les travaux de la présente session.

Je voudrais aussi présenter toutes mes félicitations au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Il peut compter sur l'appui total du Monténégro, dernier en date des Membres de l'Organisation. Mes remerciements s'adressent également à M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa qui a présidé avec brio l'Assemblée générale à sa soixante et unième session.

Il est grand temps aujourd'hui que tous les pays, en particulier les plus petits et ceux en développement, comprennent que le multilatéralisme est la forme suprême d'interaction dans notre monde en évolution. Le multilatéralisme permet, aux plans de la démocratie, du développement et de la culture, de choisir les solutions les plus appropriées pour relever les grands défis que sont le maintien de la paix et de la sécurité internationales, les changements climatiques, le

développement, la lutte contre le terrorisme et la défense des droits de l'homme.

Conscient de l'importance des organisations multilatérales, et en particulier de l'ONU, le Monténégro est prêt à contribuer à la concrétisation de ces principes. Ayant mis en chantier de vastes réformes structurelles dans les domaines économique et social, nous comprenons et approuvons le processus de refonte engagé sous les auspices de l'ONU. Par ailleurs, en tant qu'État Membre, nous sommes conscients d'avoir l'obligation de respecter l'ordre juridique international et de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie dans le monde entier.

Des relations de bon voisinage et la coopération internationale, tels sont les éléments essentiels de l'intégration européenne et atlantique ainsi que les fondements de la politique extérieure du Monténégro. Nous sommes fermement convaincus que le Monténégro et les Balkans occidentaux ont véritablement un avenir européen. C'est pourquoi nous aidons tous nos voisins à adopter et appliquer les normes et valeurs européennes.

À la mi-octobre, nous devrions signer un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne, qui constituera la première pierre de nos rapports contractuels. Cela complètera la phase d'activités intensives que nous traversons actuellement dans notre chemin vers l'Europe et marquera l'ouverture d'un nouveau chapitre de nos relations européennes. C'est d'ailleurs ainsi que nous considérons également notre récente admission à l'initiative du Partenariat pour la paix. Notre volonté d'intégration européenne et atlantique a été confirmée dans tous les documents stratégiques que nous avons adoptés depuis le rétablissement de notre indépendance.

Différents processus de développement sont actuellement en œuvre au Monténégro, avec : l'expansion de notre économie de marché, le remaniement du régime de la propriété ainsi que la réforme du secteur public, de la justice et des services de sécurité. Nos réformes institutionnelles et nos programmes de développement, qui sont au cœur de notre politique dans la phase en cours, reposent sur les principes de l'intégration européenne et atlantique, qui sont les garants de la stabilité et de la prospérité. C'est pleinement conscients de nos responsabilités que nous sommes en train d'instaurer les conditions de l'état de droit, de l'égalité, ainsi que du respect des droits de

l'homme, des droits des minorités et des libertés en matière de religion. Nous contribuons par là-même à la stabilité régionale.

Bien que nous formions un petit État, nous sommes prêts à concourir de notre mieux à la mise en place d'un cadre propice à la progression de la région sur la voie de la confiance mutuelle, de la stabilité et d'une coopération totale.

En devenant indépendant, le Monténégro a pris en charge son intégration à part entière dans le système des relations internationales et il assume ses responsabilités s'agissant de maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région tout en érigeant une société civile libre et démocratique.

À ce sujet, nous croyons dans le succès des pourparlers directs sur le statut futur du Kosovo. Le Monténégro appuie vigoureusement ce processus de négociations dans lequel la communauté internationale s'est fortement investie, car il est convaincu qu'il en résultera une solution viable et durable qui contribuera à terme à renforcer et à maintenir la stabilité régionale.

Le Monténégro est particulièrement sensible à la question qui correspond au thème de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale : agir contre les changements climatiques. Comme le Secrétaire général l'a indiqué au paragraphe 8 de son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/62/1) : « l'histoire retiendra notre époque comme celle du déclenchement des changements climatiques, et la postérité nous jugera sur ce que nous aurons fait pour y remédier. » En l'occurrence, l'idée que le monde constitue un village planétaire, un tout indivisible, semble tout particulièrement évidente. Sans action collective, il n'y a pas de solution. Nul n'a le droit de rester indifférent à ce problème, que ce soit dans des cas bien précis ou d'une façon générale.

Les effets négatifs des changements climatiques risquent d'être nombreux. Dans des pays comme le mien, ils pourraient faire monter le niveau de la mer Adriatique, entraîner une élévation des températures et porter atteinte aux forêts, à d'autres écosystèmes et à la biodiversité. C'est pourquoi le Monténégro s'emploie à soutenir le rythme mondial en concourant aux efforts visant à améliorer les conditions de vie et à rendre l'environnement moins hostile pour les générations présentes et celles à venir. C'est le but de la plupart des activités et projets que nous mettons en œuvre tout en veillant à honorer nos obligations internationales. Ainsi, nous avons ratifié la Convention-cadre des

Nations unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto, de même que nous avons commencé notre premier rapport sur la mise en œuvre du Protocole. Récemment, nous avons adopté une stratégie nationale en faveur du développement durable et avons entrepris de mettre en place un réseau d'institutions publiques chargées de planifier les activités visant à lutter contre les changements climatiques.

Soucieux de préserver nos ressources naturelles, le Parlement de la République du Monténégro a décidé, en 1991, de proclamer le pays État écologique. En sa qualité d'État écologique, le Monténégro est encore plus tenu de soutenir les efforts de l'ONU visant à promouvoir le développement durable partout dans le monde. Par notre action vigoureuse, nous allons renforcer la capacité du Monténégro à garantir le développement durable au profit de tous les citoyens.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous saluons les efforts menés dans ce domaine par l'ONU, et en particulier par le Secrétaire général. Nous trouvons encourageants les messages prononcés lors de la présente session de l'Assemblée générale ainsi que la récente tenue d'une réunion de haut niveau sur les changements climatiques. Nous espérons que ces messages contribueront de façon notable au succès du processus qui s'engagera à Bali en décembre prochain et que la Conférence de Bali sur les changements climatiques débouchera sur de nouvelles propositions constructives et solutions viables, pour ce qui est en particulier des objectifs fixés pour l'après-2012.

Depuis ces derniers mois, nous voyons l'ONU déployer d'importants efforts dans différents points chauds de la planète. Rien qu'au Darfour, l'action de l'ONU démontre une nouvelle fois sa capacité de s'adapter et d'assumer son rôle dans le monde d'aujourd'hui.

Nous pensons donc que l'ONU est capable de remanier son système de fond en comble afin de surmonter les problèmes de plus en plus complexes auxquels elle est confrontée. Étant donné l'importance que l'ONU présente pour la paix et la sécurité internationales, il faudra que cette réforme la rende plus forte et améliore son organisation, sa cohésion et ses performances.

Il est selon nous vital que les activités des principaux organes de l'ONU soient judicieusement coordonnées. Des progrès dans ce sens ont été constatés depuis le Sommet mondial de 2005.

Un autre point essentiel de la réforme de l'ONU concerne la réforme de l'Assemblée générale, qui reste le principal organe décisionnel de l'Organisation. Il convient d'intensifier les travaux menés dans ce sens, et dans d'autres domaines, et de privilégier davantage les résultats.

Il en va de même du débat en cours sur la réforme du Conseil économique et social et, surtout, du Conseil de sécurité. Il est essentiel que la représentation équitable du Groupe des États d'Europe orientale, auquel nous appartenons, soit garantie au sein de cet important organe.

Pour un petit pays comme le Monténégro, une coopération efficace avec l'ONU est fondamentale. Nous souhaitons donc beaucoup devenir l'agent et le promoteur de cette coopération, par le biais de l'initiative Unité d'action des Nations Unies ou des modalités comparables. Notre volonté de coopérer avec l'ONU ressort également du projet de construction du premier écobâtiment conçu pour être le centre de liaison des activités de l'ONU au Monténégro.

En tant que pays en développement, le Monténégro attend avec impatience le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et le succès des négociations de Doha, et nous espérons qu'un nouvel élan sera donné aux questions économiques, financières et sociales afin d'arriver à des progrès et à un développement approfondis. Le monde d'aujourd'hui a de nombreux défis à relever dans ce domaine. Le Monténégro est prêt à contribuer au partenariat mondial pour le développement.

Dans ce contexte, le Monténégro poursuivra ses activités de mise en œuvre complète des Objectifs du Millénaire pour le développement, car nous sommes convaincus que nous pourrions aussi contribuer à améliorer la qualité de vie et la stabilité générale.

Afin de répondre aux intérêts de sécurité légitimes des pays, nous devons nous attaquer, de manière unifiée et décisive, au terrorisme, qui continue de menacer le monde. La Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies et son plan d'action (résolution 60/288) sont très importants et appellent à un accord pour conclure une convention générale sur le terrorisme international.

Le Monténégro continuera de démontrer sa volonté totale et résolue de respecter ses obligations internationales en coopérant avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Nous

continuerons de coopérer concrètement avec le TPIY, pour contribuer non seulement à l'état de droit mais aussi à la mise en œuvre de la stratégie du Tribunal.

Nous continuerons d'élaborer nos politiques et d'œuvrer pour le développement sur la base des principes prévus par la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui constitue le fondement des démocraties modernes. Nous estimons par conséquent que l'ONU est l'instance la plus importante pour progresser, pour assurer un avenir plus équitable et une communauté de nations égales.

Notre pays est fier de son harmonie multiethnique et multiconfessionnelle. C'est l'une des valeurs qui nous tiennent à cœur, et c'est celle qui nous caractérise dans le contexte régional et international. Grâce à sa tradition et à sa culture, le Monténégro fait partie du courant historique ancien des Balkans, de la Méditerranée et de l'Europe. Nous sommes au carrefour des civilisations et des religions, et partageons donc ces influences communes. Nous souhaitons préserver et améliorer cet héritage, en œuvrant ensemble, non seulement avec nos voisins mais avec tous les autres pays qui présentent les mêmes atouts géographiques, culturels et les mêmes valeurs que les nôtres.

Cette organisation mondiale est la seule enceinte véritablement universelle car elle reflète la diversité et les qualités de ses membres, unis par les principes et les valeurs qui, 62 ans plus tard, fait toujours office de balise dans un monde en constante évolution et toujours plus dynamique. Nous devons tous impérativement continuer sur cette voie et nous tenir prêts au changement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République du Monténégro de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Željko Šturanović, Premier Ministre de la République du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution du contre-amiral  
Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre  
et commandant des forces militaires  
de la République des Îles Fidji**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier

Ministre et commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji.

*Le contre-amiral Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. le contre-amiral Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Contre-amiral Bainimarama** (Fidji) (*parle en anglais*) : Au nom du peuple des Fidji, je vous présente Monsieur le Président, de même que je présente à l'Assemblée générale nos cordiales salutations : *Ni sa bula* et *Namaste*. Nous souhaiterions également vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa présence parmi nous. Nous le félicitons chaleureusement pour son élection, car c'est sa première session plénière de l'Assemblée générale en tant que Secrétaire général. Nous notons avec reconnaissance les initiatives qu'il a prises pour dynamiser l'action de l'ONU dans la courte période qui s'est écoulée depuis qu'il est à la tête de l'Organisation. Les Fidji apprécient en particulier sa politique d'inclusion et l'attention qu'il accorde à la situation vulnérable et aux besoins spéciaux des petits états insulaires.

Les Fidji souhaitent tout d'accord réitérer leur volonté résolue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de mener des activités de développement durable et respectueuses de l'environnement, et de répondre aux défis que posent les changements climatiques. Ces questions ayant déjà été largement débattues à l'Assemblée, j'aimerais profiter de l'occasion pour aborder des questions qui préoccupent particulièrement les Fidji.

Les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont connues dans le monde entier, et sont devenues le visage humain de cette instance multilatérale dans les régions déchirées par la guerre et les conflits fréquents. Pour sa part, les Fidji sont toujours prêtes à prendre leur part du fardeau pour faire avancer la paix dans le monde. Nous avons

d'ailleurs offert nos services à l'opération hybride UA-ONU au Darfour. Dans le même esprit, les Fidji sont décidées à contribuer à la volonté collective d'accroître la présence de l'ONU en Iraq. Nous sommes prêts à contribuer encore davantage à cet objectif, si cela devenait nécessaire.

Aujourd'hui, la demande d'opérations de maintien de la paix continue de croître et s'accompagne de la nécessité d'une réforme institutionnelle pour traiter de manière appropriée les conflits mondiaux dont la nature est en constante évolution. Je voudrais réitérer l'appui des Fidji à tous les efforts de réforme, y compris en ce qui concerne la dernière initiative du Secrétaire général visant à réformer le Département des opérations de maintien de la paix. En même temps, je voudrais demander instamment au Secrétariat de continuer à résister à la politisation des opérations de maintien de la paix et à maintenir le caractère sacré de son indépendance en tant que forum où ceux qui le souhaitent peuvent offrir volontairement et librement leurs services, sans interférence bilatérale et les conséquences néfastes qui peuvent l'accompagner.

Je voudrais maintenant, si le Président et l'Assemblée me le permettent, parler de la situation particulière dans laquelle se trouvent les Fidji et de leurs besoins actuels en tant que pays indépendant et souverain. Le fait est que le pays se trouve dans l'ornière. Elle a besoin de la compréhension et de l'appui de la communauté internationale pour pouvoir aller de l'avant et retrouver sa dignité et la place qui lui revient en tant que membre responsable de la famille internationale des nations. Je suis conscient, alors que je me tiens devant cette Assemblée, que certains verront peut-être en moi le dirigeant militaire qui a renversé un gouvernement élu. Je ne peux pas le leur reprocher, car c'est la réalité. Je dois vous dire que, si le Gouvernement a été chassé du pouvoir en décembre dernier, ce n'est qu'avec une extrême réticence. Je ne suis pas un homme politique et je ne cherche pas à l'être. Je ne suis pas un grand diplomate et je n'ai pas l'habitude de m'exprimer devant des assemblées telles que celles-ci. C'est pourquoi si ce que je vous dis et la façon dont je le dis ne respectent pas les protocoles de cette Assemblée, je fais appel à votre compréhension.

Au moment où les militaires sont intervenus en décembre dernier, la situation générale des Fidji était catastrophique. La communauté internationale doit bien comprendre le contexte local particulier de la situation aux Fidji. Les Fidji sont devenues

indépendantes le 10 octobre 1970, et avaient hérité d'une infrastructure institutionnelle qui aurait pu croître et se renforcer encore pour que la démocratie puisse prendre racine. À ce moment là, il y a presque quatre décennies, l'avenir des Fidji semblait prometteur et plein de possibilités. Par exemple, en termes de revenu par habitant, les Fidji étaient alors au même niveau que la Malaisie et la Thaïlande. Nous, le peuple fidjien, nous regardions notre pays avec fierté et dignité et nous pensions que c'était ainsi que le monde devait être. Plus d'une décennie après avoir obtenu l'indépendance, les Fidji ont continué à enregistrer des progrès réguliers en matière de développement économique, d'éducation et de réduction de la pauvreté, et, de manière générale, elles ont amélioré les conditions de vie de leur population.

Pourtant, en 1970, elles avaient entamé leur voyage de jeune nation sur des fondations plutôt fragiles, avec une constitution fondée sur la race qui compartimentait de manière rigide nos communautés. La démocratie qui était alors pratiquée aux Fidji était marquée par des politiques basées sur la division, l'affrontement, la race et tournées sur soi. Les dirigeants d'alors nous ont laissé en héritage, tant au niveau communautaire que national, une nation fracturée. La population fidjienne n'avait pas le droit de partager une identité nationale commune. Sur les deux principales communautés, les Fidjiens autochtones s'étaient vus inculquer la peur d'être dominés et dépossédés par les Fidjiens d'origine indienne, et ils voulaient que leur statut de population autochtone soit protégée. Les Fidjiens d'origine indienne, de leur côté, se sentaient écartés et marginalisés, relégués au rang de citoyens de seconde classe de leur propre pays, le pays de leur naissance, les Fidji.

Les dates du 14 mai et du 25 septembre 1987 sont désastreuses dans l'histoire des Fidji, ainsi que pour les forces militaires fidjiennes. Les coups militaires qui ont eu lieu cette année-là visaient à servir des intérêts ethno-nationalistes et racistes. Les dirigeants politiques, communautaires et militaires, qui ont été à l'origine des coups d'État et des événements connexes de 1987, ont un poids très lourd sur leur conscience collective en raison des graves ruptures qu'ils ont entraînées dans le tissu social fidjien et des déplacements et des souffrances qu'ils ont causés dans la vie de nombreux citoyens.

En mai 2000, les Fidji ont à nouveau subi un important revers. De nouveau, un groupe

d'opportunistes ethno-nationalistes, soutenu par un petit groupe égaré issu de l'armée fidjienne, a renversé le Gouvernement alors en place. En tant que Commandant des forces militaires de la République des Îles Fidji, je n'ai ni soutenu ni encouragé ce coup. Je me suis appuyé sur l'organisation structurelle et culturelle de l'armée pour intervenir et pour rétablir l'ordre et la sécurité.

L'affrontement de mai 2000 entre les putschistes et l'armée était potentiellement explosif à l'époque et, s'il n'avait pas été réglé, il aurait pu aboutir à un bain de sang et même à un vaste chaos. En tant que Commandant de l'armée, j'ai joué un rôle déterminant en remettant l'autorité de l'exécutif entre des mains civiles au lendemain du coup de l'an 2000. Ce transfert était soumis à un certain nombre de conditions préalables indispensables afin que les Fidji puissent aller de l'avant.

Un Gouvernement provisoire a ensuite été nommé par S. E. le Président des Fidji, avec Laisenia Qarase pour Premier Ministre par intérim. Le Gouvernement provisoire avait pour tâche d'ouvrir la voie à la tenue de nouvelles élections, prévues pour septembre 2001. Les autres conditions indispensables étaient que les responsables du coup de mai 2000, y compris les rebelles militaires, soient poursuivis en justice et que le coup de 2000 soit publiquement condamné en raison de son caractère racial.

Il est dramatique que le relèvement des Fidji après le quasi-chaos de mai 2000 n'ait pas duré. Dans les années qui ont suivi, la gestion des affaires fidjiennes n'a fait qu'empirer. En particulier, elle s'est caractérisée par la politisation des services pénitentiaires et du système de justice pénale. L'on a assisté également à un grave affaiblissement de certaines institutions clefs de l'État, à une augmentation débridée de la corruption, à un grave déclin économique, le tout combiné à une mauvaise gestion fiscale, à une sévère détérioration de l'ordre public et à un creusement du fossé racial dans le pays. Les responsables du coup condamnés par la justice ont été prématurément relâchés de prison et certains responsables et sympathisants de ce coup ont même obtenu des portefeuilles ministériels importants ou d'autres postes élevés au sein du Gouvernement. En outre, une série de lois à caractère profondément fractionnel et ouvertement raciste a été adoptée.



Les élections générales de 2001 et de 2006 n'étaient pas crédibles. Elles se sont caractérisées par un détournement massif des votes, avec un Gouvernement en place utilisant les ressources de l'État pour acheter le soutien des électeurs. À la fin de l'année 2006, la situation générale aux Fidji s'est gravement détériorée, aggravée par une corruption massive, une absence totale de respect pour la loi, une grave érosion de la confiance et une économie au bord de l'effondrement. Par ailleurs, au cours du dernier semestre de 2006, l'armée fidjienne a dû accorder une attention particulière à certaines menaces à la souveraineté de la nation venues de l'extérieur.

En vertu de notre Constitution actuelle, l'armée fidjienne est chargée de la sécurité nationale, de la défense et de la sûreté de la population fidjienne. Dans ces conditions, l'armée, sous ma direction, ne pouvait pas assister à une situation aussi inacceptable sans chercher à la redresser.

L'histoire révèle en fait comment j'ai réagi à la situation. Pendant près de quatre ans, je n'ai épargné aucun effort pour mobiliser de manière constructive les élus du pays, afin qu'ils modifient leur ligne de conduite qui menait le pays à la destruction et dans l'abîme. Les efforts soutenus que j'ai déployés pour faire participer de manière constructive le Gouvernement précédent n'ont abouti à rien. Au contraire, un éminent Grand Chef ayant des liens avec le parti au pouvoir, le Soqosoqo Duavata Lewenivanua (SDL), a encouragé une mutinerie au sein de l'armée, et l'on a tenté non seulement de me renverser mais aussi de m'éliminer.

C'est avec la plus grande réticence que l'armée fidjienne, sous ma direction, a dû renverser le Gouvernement alors en place en décembre 2006.

Beaucoup ont critiqué cette décision. Je leur répons ceci : les Fidji ont une culture de coup d'État, une histoire de putschs civils ou militaires exécutés pour satisfaire les intérêts de quelques-uns et fondés sur le nationalisme, le racisme et l'avidité. Afin d'éliminer cette culture du coup d'État et de s'engager en faveur de la démocratie et de l'État de droit, les politiques qui encouragent la suprématie raciale et favorisent les intérêts des élites socioéconomiques doivent être éliminées une fois pour toutes. Le racisme, l'élitisme et le non-respect de la loi sont antidémocratiques. Ils conduisent à la haine. Ils conduisent à la violence, à la pauvreté et à la déchéance morale. Nous l'avons vu au cours des

années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale. Nous avons vu le génocide, les camps de concentration, et l'impérialisme incontrôlé, qui ont abouti à la création de l'Organisation des Nations Unies.

Un mois après le départ de l'ancien Gouvernement, le Président de la République des Fidji a retrouvé son autorité constitutionnelle. Le 5 janvier 2007, le Président a nommé un Gouvernement intérimaire mandaté pour gouverner le pays jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit dûment élu. À l'exception de moi-même, la composition de ce Gouvernement intérimaire est entièrement civile. Le mandat donné par le Président établit le cadre dans lequel le Gouvernement intérimaire, dont je suis le Premier Ministre, gère les affaires de l'État. Nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour organiser des élections libres et justes dès que la situation nous le permettra. Sur ce point, le Gouvernement intérimaire agit en étroite coordination avec les autres membres du Forum des îles du Pacifique et avec la communauté internationale dans son ensemble, y compris l'Union européenne.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans plusieurs domaines : respect de la Constitution en place, enquêtes sur les allégations de violations de droits de l'homme, protection de l'indépendance du système judiciaire et préparatifs pour le retour des Fidji à la démocratie parlementaire.

Non seulement la situation des Fidji est complexe, mais les problèmes sont profondément enracinés et d'ordre structurel. Il n'y a pas de solution facile ou rapide. Le pays est maintenant à un carrefour très important. La situation pourrait se détériorer de manière grave et déboucher sur l'instabilité. Il est impératif qu'une telle catastrophe ou qu'une guerre civile soit empêchée.

Nous nous efforçons par conséquent de dialoguer avec la communauté internationale et avec tous nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, et de les mobiliser. Nous leur demandons de travailler avec nous et de nous soutenir afin de régler les problèmes fondamentaux qui empêchent les Fidji d'aller de l'avant. Le pays a besoin du soutien de la communauté internationale pour élaborer un cadre politique et de gouvernance qui soit véritablement démocratique, responsable, inclusif, équitable et non raciste et qui unifie en une seule nation les diverses communautés fidjiennes. C'est en

fait le défi énorme et crucial auquel les Fidji ont à faire face à l'heure actuelle.

De notre côté, nous sommes fermement résolus à nous attaquer à ces défis sur au moins quatre plans : tout d'abord restaurer la stabilité, l'ordre public et la confiance; deuxièmement, renforcer les institutions pour la bonne gouvernance, y compris la transparence, la responsabilité et un système judiciaire indépendant, efficace et qui fonctionne; troisièmement, réaliser de grandes réformes économiques pour faciliter la croissance durable menée par le secteur privé; enfin, convoquer des élections générales libres et régulières dans un cadre constitutionnel et de gouvernance qui assure le rétablissement de la démocratie parlementaire ainsi que son maintien aux Fidji.

À cette fin, le gouvernement intérimaire se prépare à lancer une grande initiative nationale dénommée charte populaire pour le changement et le progrès. Grâce à cette charte, une grande partie de la population des Fidji sera pleinement engagée, grâce à la consultation et la participation, dans la mise au point d'un plan complet d'actions et de mesures qui doivent permettre aux Fidji de faire face à leurs problèmes.

En ce qui concerne l'avenir, les Fidji veilleront à mettre en place les changements juridiques nécessaires dans le domaine de la réforme électorale pour assurer une véritable égalité devant les urnes. À l'heure actuelle, tous les citoyens ont le droit de voter pour deux candidats : un pour un poste national de n'importe quelle origine ethnique et un autre pour un siège communal basé sur la race. Ce système a maintenu une séparation entre nos races.

Bien que la démocratie sous la forme d'un gouvernement élu ait été introduite au moment de l'indépendance, les chercheurs et les analystes ont laissé entendre que les Fidjiens vivent dans une démocratie avec une mentalité qui appartient surtout à un système de chefs traditionnels. Cela signifie qu'au moment des élections, les Fidjiens qui vivent dans les villages et les zones rurales subissent l'influence culturelle de leurs chefs, leurs conseillers provinciaux et leurs ministres du culte et votent pour le candidat choisi par ceux-ci. Cela me mène à poser la question de savoir si les pays qui demandent que les Fidji reviennent directement à la démocratie comprennent véritablement toutes les déformations et l'injustice de notre système, tant du point de vue juridique que culturel.

Il faut changer cela. Toutes les personnes auront le droit de voter pour un seul candidat indépendamment de la race ou de la religion. Cela fera comprendre à notre population que les dirigeants des Fidji ne tolèrent plus les divisions raciales et les politiques basées sur la race. Les hommes et les femmes sont tous égaux en dignité et en droit. La réforme électorale à cet égard sera supervisée par un conseil national pour construire de meilleures Fidji, conçu pour renforcer le principe même sur lequel l'ONU a été créée.

Le projet de charte populaire qui sera élaboré au plan national fournira le cadre politique et de gouvernance, avec des institutions viables efficaces pour faire des Fidji une véritable nation démocratique et progressiste.

Ce projet de charte a été diffusé largement dans le pays en sollicitant des commentaires et suggestions. En outre, j'ai écrit personnellement aux dirigeants des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux des Fidji à propos de cette initiative, y compris au Secrétaire général de l'ONU.

Je suis heureux de dire que cette initiative a été bien reçue dans l'ensemble avec un appui énergique à l'intérieur des Fidji, notamment de la part de dirigeants de communautés et de personnalités très respectées dans la société civile et dans le pays. La charte populaire, une fois formulée et adoptée, fournira le cadre stratégique ou la structure de base à l'intérieur de laquelle le gouvernement intermédiaire et les gouvernements qui suivront devront fonctionner.

À l'heure actuelle, en l'absence d'un parlement élu, la question de la légitimité et des mandats se pose. Pour y faire face, le gouvernement intérimaire est prêt à soumettre cette charte à un référendum afin d'obtenir du peuple le mandat et l'autorisation afin d'opérer les changements fondamentaux, y compris les changements à la constitution des Fidji qui peuvent être considérés comme nécessaires et appropriés.

Les Fidji ont besoin d'un appui technique et financier de la part des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux pour réaliser dûment la vision qui sous-tend cette initiative. Avant tout, nous recherchons la compréhension de la communauté internationale pour nous aider à reconstruire notre nation dans un véritable esprit de préceptes de bonne gouvernance et de démocratie acceptables au plan international qui puisse fonctionner aux Fidji.

Nous devons remercier également les gouvernements qui nous ont aidés et appuyés au moment où nous en avons besoin. Nous sommes très reconnaissants et touchés par leur compréhension et leur bonne volonté.

Certains membres de la communauté internationale, y compris certains de nos voisins les plus proches dans le Pacifique, ont estimé utile de nous imposer des mesures punitives. Bien sûr, nous savons que ces États puissants protègent leurs propres intérêts économiques et politiques dans la région. Cependant, nous, aux Fidji, nous protégeons notre démocratie et nous voulons renforcer nos institutions démocratiques. Ces États puissants sont en train de saper les tentatives que nous faisons pour reconstruire notre nation sur des bases fermes et sapent les tentatives que nous faisons pour nommer des personnes valables et honnêtes dans nos institutions d'État, indépendamment de la race ou de la religion. Les sanctions actuelles visent toutes les personnes nommées par le Gouvernement intérimaire.

C'est une manifestation d'hypocrisie de la part de ces États qui porte vraiment atteinte à nos efforts de promotion et de pratique de la bonne gouvernance. Ces mesures – comme par exemple les interdictions de voyage, décrites comme des actions ciblées – ont un effet négatif sur notre lutte pour retrouver vie, pour nous rétablir et pour nous réformer.

La bonne gouvernance exige des institutions qui fonctionnent véritablement et efficacement. Depuis les coups d'État de 1987, les Fidji ont souffert d'un exode massif des personnes éduquées et qualifiées. Les principaux bénéficiaires de ces transferts de ressources humaines ont été l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous demandons à ces voisins, en particulier, compréhension et appui. Nos capacités et nos institutions ont été gravement sapées au fil des années. Tout ceci fait que nous avons un besoin pressant d'aide, nous n'avons pas besoin qu'on nous ferme les portes.

Je voudrais terminer ma déclaration en réaffirmant l'engagement des Fidji envers l'ONU et les différentes conventions de l'Organisation sur les droits de l'homme, la primauté du droit et la gouvernance démocratique. Nous ne cherchons pas à obtenir des exemptions ou des exclusions non justifiées de ces obligations. Tout ce que nous voulons, c'est que l'on comprenne mieux notre situation complexe dans ces circonstances particulières. Nous espérons que vous travaillerez avec nous, que vous nous aiderez à

reconstruire les Fidji afin qu'elles puissent aller de l'avant.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour inviter le Secrétaire général de l'ONU aux Fidji et dans notre région du Pacifique pendant son mandat.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Commandant des forces armées de la République des Fidji de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Josaia Nainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces armées de la République des Fidji, est escorté hors de la tribune.*

**Allocution de M. Stephenson King,  
Premier Ministre, Ministre des finances,  
des affaires extérieures, des affaires intérieures  
et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie.

*M. Stephenson King, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Stephenson King, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. King** (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'associer aux autres membres de la famille des Nations Unies pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous souhaitons que vos efforts soient couronnés de succès et vous assurons de notre pleine coopération. Nous souhaitons également remercier votre prédécesseur, M<sup>me</sup> Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour la manière diligente dont elle a dirigé les travaux de la soixante et unième session de cet organe.

De même, nous exprimons notre appui sans faille aux efforts du Secrétaire général Ban Ki-moon. Nous

sommes sûrs qu'il continuera de diriger avec dévouement cette Organisation pour défendre et promouvoir ses nobles principes et valeurs partout dans le monde.

Je commence mon intervention sur une note triste. Je suis peiné de devoir informer l'Assemblée que la personne qui a conduit Sainte-Lucie à l'indépendance et donc à cette Organisation, et qui aurait dû prononcer une allocution aujourd'hui, Sir John George Melvin Compton, a dû s'incliner devant la volonté du Tout-Puissant. Notre premier et dernier Premier Ministre a perdu la vie à Sainte-Lucie mardi dernier, le 18 septembre. Notre nation et notre région souffrent ainsi d'une grande perte, mais nous demeurons attachés à poursuivre l'œuvre de sa vie, à savoir œuvrer en faveur de la cause qui a besoin d'aide, combattre le mal qui appelle la résistance, et ce faisant continuer à l'honorer. Ce que je vais dire reflète ses pensées et ses aspirations pour cette Assemblée et l'Organisation des Nations Unies en général.

Nous constatons que beaucoup de temps déjà s'est écoulé depuis que nous nous sommes engagés sur le chemin qui doit nous mener à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et que, dans certains domaines, des progrès ont été réalisés. Il est vrai cependant que, jusqu'à présent, seuls des progrès inégaux ont été enregistrés aux niveaux régional et international. Des millions de personnes continuent de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté en dépit des engagements qui ont été pris en 2000 et 2005. La triste réalité c'est qu'il reste encore beaucoup à faire – et vite – si nous voulons réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et voir de réels changements dans les conditions d'existence du plus grand nombre.

Nous serions bien avisés de nous engager dans un processus de réflexion approfondie et de faire le point, en évaluant honnêtement nos réalisations et nos échecs, en vue de nous remettre en question si nécessaire, pour faire en sorte d'atteindre les nobles objectifs définis dans les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Pour sa part, Sainte-Lucie a considérablement avancé au fil des ans vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons l'intention de continuer de progresser régulièrement dans cette voie. Non seulement le pays a mis l'éducation primaire à la portée de tous, mais il a lancé,

pour nos jeunes citoyens, un programme favorisant l'accès universel à l'éducation secondaire gratuite.

Les progrès de Sainte-Lucie dans le secteur de la santé sont également évidents. Au cours des 25 dernières années, le pays a enregistré d'importantes améliorations au niveau de la plupart des indicateurs relatifs à la santé, notamment l'espérance de vie, la couverture vaccinale et la mortalité infantile, alors que des maladies transmissibles et les maladies liées au mode de vie ont fortement régressé. Un programme universel de soins de santé gratuits vient d'être lancé.

Au fil des années également, Sainte-Lucie n'a cessé d'œuvrer pour réduire l'incidence des maladies non transmissibles. La lutte contre le problème du VIH/sida a également reçu beaucoup d'attention, cette maladie restant un problème majeur pour Sainte-Lucie et d'autres pays de la région des Caraïbes. Les efforts déployés pour y remédier se poursuivent, principalement par l'éducation, notamment l'élimination de la honte associée à cette maladie, la détection rapide et la mise en œuvre de programmes de traitement, ainsi que la fourniture de médicaments antirétroviraux gratuits ou subventionnés.

En tant que petit État insulaire en développement, Sainte-Lucie juge utile de mener à bien cette tâche gigantesque dans le cadre d'une coopération régionale et internationale. En conséquence, dans le cadre du Partenariat pancaraïbe de lutte contre le VIH/sida, nous collaborons avec d'autres pays de la région des Caraïbes dans son ensemble pour essayer de maîtriser la pandémie. Si ce mécanisme régional, qui comprend les 15 membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ainsi que d'autres pays de la région des Caraïbes, a facilité notre approche de coopération pour lutter contre ce fléau, il est clair qu'une coopération internationale accrue et soutenue est essentielle pour que nous réussissions à vaincre la maladie. À cet égard, nous nous félicitons de l'aide fournie par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en collaboration avec d'autres partenaires, et nous espérons que cette aide se poursuivra.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier nos traditionnels amis et donateurs, tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, la France, l'Union européenne et le Commonwealth, pour ne citer que les plus importants, qui, au fil des années, ont fourni une grande aide technique et financière à notre pays et à la région. Nous nous félicitons également de la contribution des autres États et institutions qui se

sont montrés disposés à travailler avec nous pour nous aider à réaliser nos objectifs de développement. Nous sommes naturellement toujours disposés à établir de nouvelles relations fructueuses et à collaborer avec tous ceux qui comprennent et apprécient nos efforts et nos principes. À cet égard, nous notons en particulier que la Norvège a annoncé qu'elle allouerait 1 milliard de dollars sur 10 ans pour nous aider à atteindre les Objectifs du Millénaire relatifs aux soins à la mère et à l'enfant.

Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, Sainte-Lucie continuera d'œuvrer avec d'autres pays en développement partenaires à favoriser le développement économique et social. À la lumière des résultats positifs auxquels ont abouti les programmes de coopération avec ces partenaires, nous restons convaincus que, conformément au rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur la question, la coopération Sud-Sud est l'un des principaux moteurs de l'efficacité du développement, si bien qu'il est nécessaire de l'intégrer aux activités de coopération pour le développement menées par tous les organismes du système des Nations Unies.

C'est pourquoi Sainte-Lucie se félicite de l'appui continu que l'ONU apporte aux efforts visant à renforcer et à développer de la coopération Sud-Sud. Nous sommes convaincus que cette modalité de coopération doit être renforcée en partenariat avec les pays développés qui sont nos partenaires et avec d'autres parties prenantes et qu'elle devrait compléter la coopération Nord-Sud plutôt que de se substituer à elle.

Le Gouvernement de Sainte-Lucie réaffirme son attachement aux idéaux du régionalisme et à l'approfondissement du processus d'intégration au sein de notre région. Sainte-Lucie continue de collaborer avec les États frères de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et de la Communauté des Caraïbes dans son ensemble pour mettre au point des mécanismes, notamment l'Union économique des États des Caraïbes orientales et les marché et économie uniques de la Communauté des Caraïbes, afin d'élargir les perspectives d'améliorer la qualité de vie de notre peuple. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'aide accordée par cet organe et par ceux qui ont parcouru avant nous le chemin qui mène au régionalisme.

Sainte-Lucie note avec satisfaction que l'engagement d'Haïti sur la voie de la gouvernance

démocratique, réamorcé il y a à peine plus d'un an, reçoit toujours l'aide et l'appui de la communauté internationale, qui déploie de généreux efforts. Bien que nous ayons espéré que le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti serait plus long, nous acceptons la décision du Conseil de sécurité de proroger ce mandat pour permettre à la mission de continuer à travailler pour rétablir et maintenir la stabilité politique et sociale d'Haïti.

En aucun cas il ne faut laisser Haïti se débattre seul avec le processus en cours, car les conséquences en seraient bien trop catastrophiques. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel pour que soient régulièrement versées les contributions au développement annoncées, afin que le Gouvernement et le peuple haïtiens puissent continuer, efficacement et durablement de régler les nombreuses difficultés auxquelles se heurte le pays.

Sainte-Lucie accorde une grande importance au suivi des objectifs internationaux en matière de développement définis dans le Consensus de Monterrey, issu de la Conférence internationale sur le financement du développement. Compte tenu du grand nombre de difficultés qui se posent aux pays en développement comme Sainte-Lucie dans cette économie internationale de plus en plus mondialisée et inéquitable, le financement du développement demeure essentiel pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

Sainte-Lucie apprécie les engagements importants pris au fil des ans par certains pays développés partenaires en matière de financement du développement. Nous leur sommes également reconnaissants des contributions annoncées pour améliorer considérablement le niveau de l'aide publique au développement, de façon qu'elle représente, ce qui est l'objectif fixé, 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés. Par ailleurs, nous sommes heureux de la décision prise par le Groupe des Huit en 2005 d'annuler la dette de certains pays africains, et de sa décision récente de doubler l'aide au développement pour l'Afrique.

Nous regrettons néanmoins que, malgré ces engagements, l'aide au développement ait diminué en 2006. De plus, le financement du développement a continué d'être soumis à des conditions imposées par les donateurs et n'a pas permis de financer les priorités définies au niveau national par les pays en

développement. Nous espérons qu'à la Conférence d'examen qui se tiendra à Doha en 2008, ces questions seront examinées sérieusement en tenant compte de l'importance du financement pour le développement à ce stade de notre progression vers 2015.

Sainte-Lucie est parfaitement consciente de l'interdépendance de plus en plus grande qui caractérise la communauté internationale, de l'importance de former des partenariats et de la nécessité d'œuvrer dans un cadre multilatéral pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous nous félicitons donc de ce que l'on continue à chercher des moyens de repositionner l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse mieux s'acquitter de sa mission conformément à sa Charte. Bien que mesurant l'ampleur de la tâche qu'implique la réforme de l'Organisation, nous ne doutons pas que les États Membres feront preuve de la volonté politique nécessaire pour influencer sur le processus.

Sainte-Lucie continue de souligner l'importance du développement social et économique, des droits de l'homme fondamentaux, du respect mutuel entre les nations et de l'aspiration au bien collectif, et de leur contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales. De ce fait, elle constate avec préoccupation que la paix et la sécurité restent la prérogative du Conseil de sécurité et d'une poignée d'États Membres choisis privilégiés. Sainte-Lucie continue à soutenir la réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité destinés à le rendre plus représentatif. Nous espérons que cette réforme reflétera la part que prennent les pays en développement aux efforts faits pour résoudre les problèmes toujours plus grands et complexes du monde d'aujourd'hui.

Beaucoup de pays, si ce n'est tous, célèbrent leur souveraineté dans la pompe, par des cérémonies et avec fierté, et c'est en vertu de cette souveraineté que nous siégeons ici dans cette assemblée. Toutes les règles et les conditions requises pour être membre de l'Organisation sont énoncées dans la Charte de notre noble institution. Au sein de cet organe, notre relation avec nos partenaires est fondée sur l'attachement aux principes de respect et de compréhension mutuels. C'est pourquoi nous reconnaissons que la République de Chine – Taiwan –, pays démocratique de plus de 23 millions d'habitants, continue de se conformer aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies bien que n'étant pas membre de l'ONU. Taiwan a apporté une contribution importante au développement mondial en offrant une aide économique et technique à

d'autres pays en développement qui veulent se développer et atteindre les OMD.

Nous pensons que la souveraineté découle de la volonté des peuples et de la réalisation ou concrétisation du droit à l'autodétermination. Nous sommes donc tristes de constater que cet organe continue d'ignorer la volonté du peuple taiwanais, exprimée par ses représentants dûment élus. Sainte-Lucie attend donc avec impatience le jour où Taiwan prendra sa place aux côtés des autres pays dans les salles de cette Organisation.

La paix et la sécurité sont indispensables au développement durable des petits États. Or la propagation d'armes légères dans notre région continue d'être préoccupante et contribue dans une large mesure à la criminalité et à l'insécurité. Pour une région qui ne produit ni armes ni munitions, la situation particulièrement ironique. Nous exhortons donc les États qui produisent des armes légères et des munitions à prendre des mesures appropriées pour en limiter l'exportation illicite, qui menace la sécurité et la stabilité des Caraïbes.

Sainte-Lucie ainsi que d'autres petites États insulaires en développement continuent de s'inquiéter de leur extrême vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique. Les petites îles et les zones côtières de faible élévation sont quotidiennement menacées par les conséquences de la hausse du niveau de la mer, tandis que d'autres subissent déjà les effets dévastateurs de la fonte des calottes polaires et voient disparaître une portion importante de leurs terres.

Pour nous, le changement climatique a une incidence directe sur notre développement. Il menace les piliers mêmes de notre sécurité sociale, économique et politique. Il menace notre existence même.

Les dangers que présentent des concentrations élevées de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont bien connus et bien étudiés. Une action urgente et résolue est donc indispensable pour inverser la tendance.

Sainte-Lucie se félicite des efforts faits actuellement pour accorder un rang de priorité plus élevé à la question du changement climatique au sein de l'ONU. Nous prenons note de l'engagement pris récemment par le G-8 d'œuvrer positivement dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour s'attaquer à ce problème. Nous continuons de penser que cette

question importante devrait être débattue au sein des instances appropriées afin de ne pas perdre de vue les objectifs réellement liés au développement que les petits pays insulaires en développement vulnérables comme Sainte-Lucie cherchent à promouvoir.

Sainte-Lucie se joint aux autres membres de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) pour appeler à s'attaquer d'urgence aux problèmes de la hausse du niveau de la mer et du changement climatique. Nous continuerons à jouer notre rôle en élaborant des stratégies de développement nationales appropriées et en créant des mécanismes qui nous permettent d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de nous y adapter. Nous soulignons cependant que les plus gros producteurs de gaz à effet de serre doivent assumer la responsabilité des dégâts causés à l'environnement à l'échelle mondiale et en particulier dans les pays vulnérables, dont la viabilité et l'existence même sont de plus en plus menacées par leurs actions.

Nous continuons de constater avec préoccupation que la communauté internationale ne s'est pas encore acquittée de l'engagement qu'elle a pris et de la responsabilité qui lui incombe d'appliquer pleinement la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Nous insistons sur le fait qu'il est urgent d'intégrer comme il se doit la stratégie dans les programmes de travail appropriés des institutions des Nations Unies et des conventions internationales. Nous attendons avec intérêt la treizième réunion de la Conférence des Parties à Bali, en Indonésie, en décembre prochain, où nous espérons que d'importantes négociations seront entamées en vue de s'occuper sérieusement des effets désastreux du changement climatique sur les petits États insulaires en développement. Nous souhaitons qu'à cette conférence, les parties s'imposent l'obligation juridique de réduire sensiblement et dans les meilleurs délais les émissions et étudient les moyens d'augmenter de même les ressources mises à la disposition des pays en développement, et des petits États insulaires en développement en particulier, pour les aider à s'adapter aux effets du changement climatique.

En principe, la réforme de la politique économique et commerciale est riche de promesses pour les petits pays en développement, mais la communauté internationale doit comprendre que l'approche « taille unique » des accords commerciaux est inadaptée et irréaliste et ne contribue pas à un

développement économique équitable au niveau mondial. Cette approche a anéanti les progrès réalisés par les habitants de nombreux petits États à force de travail et de sacrifices.

Sainte-Lucie et d'autres petits pays producteurs de bananes et de sucre situés dans l'est des Caraïbes en sont l'illustration flagrante. L'application inconsidérée de règles inadaptées a causé bien du tort aux populations pour lesquelles la réalisation des OMD est déjà difficile. Sainte-Lucie demande donc à nouveau que soient instaurées un ensemble de règles de commerce suffisamment souples pour tenir compte des préoccupations des petits États, les aider à promouvoir le développement économique, offrir de nouvelles possibilités à leur population et, de ce fait, les aider à atteindre les OMD dans les délais fixés.

Enfin, et s'agissant du futur, les enfants représentent l'avenir, et la pauvreté affecte les enfants d'une manière disproportionnée, compromettant gravement leur possibilité de réussir. À moins que nous puissions tous maintenir l'enthousiasme dont ont fait preuve les générations précédentes en matière de développement, l'avenir de nos enfants, et en réalité de nos sociétés, sera marqué par la précarité.

Aussi Sainte-Lucie attend-elle avec intérêt le Débat plénier de haut niveau consacré à la suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants, qui se tiendra en décembre afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action (résolution S-27/2, annexe), ayant à l'esprit que plusieurs des engagements quantifiés et assortis d'échéances devraient avoir été remplis.

Nous continuerons, à Sainte-Lucie, d'allouer d'importantes ressources à nos enfants, et nous espérons que la communauté internationale viendra en aide à tous ceux qui ont conscience que les enfants représentent l'avenir et qui leur fournissent un environnement propice à l'épanouissement, en leur offrant possibilités, sécurité, amour et paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de Sainte-Lucie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Stephenson King, Premier Ministre, Ministre des finances, des affaires extérieures, des affaires intérieures et de la sécurité nationale de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne. Je lui donne la parole.

**M. Abbas** (Palestine) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un grand plaisir, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Nous avons très bon espoir que vos travaux et vos efforts seront couronnés de succès. J'ai également le plaisir d'assurer de notre appréciation et de notre fierté Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa pour les grands efforts qu'elle a consentis lorsqu'elle a présidé la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais à cette occasion vous exprimer notre entière confiance dans le rôle de l'ONU et de toutes ses institutions spécialisées qui ont en ce qui concerne la question palestinienne des responsabilités historiques qui ne prendront fin qu'avec le règlement de la question sous tous ses aspects. Des décennies durant, ces institutions ont réaffirmé les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien et ont fourni un appui sous diverses formes à notre peuple, tant dans le domaine politique, qu'économique et humanitaire. Il est nécessaire à cet égard d'attirer l'attention sur le travail exceptionnel fait par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et d'autres organismes pour préserver l'avenir de générations de réfugiés palestiniens et leur garantir des services de base. Nos remerciements vont aussi à ceux qui défendent les droits humanitaires fondamentaux du peuple palestinien, et à ceux qui nous ont apporté leur soutien dans le domaine de l'enseignement, de la culture et du renforcement du rôle de l'Autorité palestinienne depuis sa création, et qui ont contribué à l'édification et au renforcement de nos institutions nationales.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général M. Ban Ki-moon, qui a placé la question palestinienne en tête des priorités de son action et qui a œuvré pour parvenir à une solution au conflit israélo-palestinien en en faisant sa principale préoccupation. Il a contribué, à nos côtés, de manière créative, à rechercher les moyens de relancer le processus de paix.

Les affrontements, les guerres, les conflits que vit notre région, les répercussions graves et dramatiques

qu'ils ont sur les peuples de la région, constituent aujourd'hui la menace principale à la paix mondiale. Ils interpellent de manière pressante la conscience de l'humanité tout entière et nécessitent une intervention rapide de la communauté internationale pour régler sans tarder cette situation de manière radicale. En effet, l'expérience que nous avons vécue durant les décennies passées ont démontré que la politique du report du règlement des principaux conflits de la région, ou la politique consistant à apporter des solutions partielles, ou encore à contenir la situation et le conflit pour en limiter les dangers, n'a contribué qu'à compliquer plus encore la situation, à tel point qu'il existe aujourd'hui une menace claire de guerre civile ou régionale. En outre, ce climat est propice au terrorisme, qui malheureusement s'est étendu pour devenir un phénomène mondial.

Cependant, cette sombre image ne doit pas masquer le fait que l'espoir est toujours vivant. En effet, la volonté de l'écrasante majorité de nos peuples, grâce à la famille internationale, est capable de dépasser le destin dramatique vers lequel veulent nous pousser les forces de l'occupation, de l'extrémisme, de l'agression, ceux qui provoquent la guerre et le terrorisme dans notre région.

Il existe pourtant des forces vives et responsables au Moyen-Orient, qui représentent les consciences de leur peuple et leur réel désir de se libérer, de progresser, de parvenir à la démocratie. Bien que ces forces œuvrent et militent dans des conditions extrêmement difficiles, elles n'en demeurent pas moins résolues et déterminées à dépasser la situation actuelle pour créer au Moyen-Orient un avenir nouveau, dans lequel nos peuples jouiraient de la liberté et de l'égalité.

Il ne fait pas de doute que défendre l'Islam, cette religion de modération, d'amour, de fraternité, cette religion humaine, incombe aux forces vives dans notre région, qui s'efforcent de déjouer toutes les tentatives de porter atteinte à cette vraie religion, à sa présentation injuste et totalement étrangère à son essence et son précepte. L'Islam est une religion de tolérance, opposée au terrorisme, aux assassinats, aux meurtres. C'est une religion de lumière qui s'oppose à l'ignorance, à l'obscurantisme et à l'arriération. C'est une religion d'ouverture sur le monde, contre l'extrémisme et l'enfermement. Nous devons travailler main dans la main pour préserver nos valeurs humaines communes.



Celles-ci font aujourd'hui l'objet de violations, d'agressions et de distorsions. Nous devons œuvrer à renforcer la compréhension entre les religions et les cultures, car les tentatives de créer un conflit entre elles constituent l'un des plus grands dangers et l'une des méthodes utilisées aujourd'hui par le terrorisme international.

C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'établir un dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations, notamment parce que nous savons que les guerres mondiales n'ont pas été des guerres de religion ou de culture, mais plutôt des guerres d'intérêt. Cette réalité ne constitue qu'un fragment du tableau d'ensemble. Chaque fois que nous avons laissé passer les possibilités qui s'offraient à nous de régler avec sérieux les problèmes de notre région, afin de parvenir à des solutions audacieuses et globales, notamment en ce qui concerne la question palestinienne, notre peuple a plongé dans le désespoir et la dépression, devenant ainsi une proie facile pour les forces de l'ignorance et du fanatisme.

N'est-il pas temps de saisir l'occasion qui se présente à nous aujourd'hui, alors que la communauté internationale avance sur la voie de la relance du processus de paix, qui jouit non seulement de l'appui des Israéliens et des Palestiniens, mais aussi de celui de la communauté internationale et du monde dans son ensemble? N'est-il pas temps d'avancer sérieusement sur la voie des négociations complètes pour mettre fin à l'occupation israélienne, depuis 1967, des territoires arabes et palestiniens, réalisant ainsi la vision de deux États? N'est-il pas temps de créer un État palestinien dont la capitale serait Jérusalem, de régler la question des réfugiés et de mettre fin à une souffrance qui remonte à six décennies? N'est-il pas temps de parvenir à un règlement juste et accepté de tous en vertu de la résolution 194 (III) de 1948 de l'Assemblée générale? N'est-il pas temps de mettre fin à la politique d'expansion des établissements, de dépossession des terres palestiniennes sous toutes sortes de prétextes, d'édification du mur de séparation issu d'une politique d'apartheid, d'état de siège et d'érection de points de contrôle autour des villes, des villages et des camps de réfugiés? N'est-il pas temps de mettre fin à la politique du châtement collectif et de la privation de liberté de plus de 11 300 Palestiniens qui croupissent dans des prisons israéliennes, pour certains d'entre eux, depuis plus de 25 ans?

N'est-il pas temps de faire de Jérusalem une ville de paix pour toutes les confessions et religions? N'est-il pas temps qu'Israël, puissance occupante, mette fin aux travaux qui changeraient le caractère sacré de cette ville, et à toutes ses tentatives visant à déplacer les habitants de Jérusalem et à violer les lieux saints de l'islam et du christianisme? N'est-il pas temps qu'Israël mette fin à la destruction des maisons, à la confiscation des terres, aux assassinats et aux déplacements quotidiens? N'est-il pas temps que notre peuple jouisse de la liberté et de l'indépendance sur un pied d'égalité avec tous les autres peuples du monde afin qu'il puisse construire un avenir pacifique avec tous ses voisins, y compris l'État d'Israël?

J'espère que je n'aurai pas besoin de revenir à cette tribune l'année prochaine pour poser les mêmes questions.

Il n'y a pas le moindre obstacle à la tenue fructueuse de la conférence prochaine sur la paix, car les pays frères arabes ont montré, par le biais de l'Initiative de paix arabe, qu'ils étaient vraiment disposés à réaliser une paix juste, durable et globale, dont tous les États de la région pourraient bénéficier. Ces États entretiendront des relations normales avec Israël, une fois que l'occupation israélienne des terres palestiniennes et arabes aura pris fin et qu'un État palestinien souverain et indépendant aura été créé à l'intérieur des frontières de 1967. C'est pourquoi nous sommes très attachés au contenu de la réunion proposée, qui devrait se tenir bientôt avec la participation de toutes les parties concernées.

Permettez-moi de vous dire très franchement qu'il n'y a pas un seul dirigeant, pas un seul politicien responsable qui ne sache pas que c'est à nous, et à nos voisins Israéliens, de trouver la solution au problème. Une solution durable ne pourra résulter que des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale, ainsi que de l'initiative du Président Bush qui a préconisé une solution à deux États : un État palestinien vivant côte à côte avec un État israélien. Elle doit aussi se baser sur la Feuille de route consacrée dans la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité, sur l'Initiative de paix arabe et les différents projets et négociations proposés par de nombreuses parties depuis 2000.

C'est pourquoi je m'adresse au Gouvernement israélien dont j'ai récemment rencontré le chef. Dans un effort visant à mettre fin à la spirale des occasions manquées et à faire de la conférence internationale une réalité, nous avons débattu de manière approfondie des questions importantes. Nous pouvons avancer ensemble sur la voie de cette conférence avec des plans clairs, réalistes et détaillés aux fins de régler toutes les questions relatives au statut final, aux frontières, aux réfugiés, à l'eau, à la sécurité ainsi que les autres questions essentielles. Je réaffirme dans cette salle que notre peuple est pleinement disposé à adhérer à un véritable processus de paix qui mènera à un accord global et total sur toutes les questions relatives au statut final.

Comme promis, nous soumettrons cet accord à un referendum populaire qui inclura tous les groupes et factions de Palestine, afin qu'ils puissent exprimer leurs vues et opinions sur les décisions qui mèneront à la défense et à la sauvegarde globales et stratégiques de la paix.

Je réaffirme également que nous continuerons de faire face à la rébellion, qui a eu lieu dans la bande de Gaza, en vertu de nos lois fondamentales et afin de préserver la démocratie dans notre pays. Les tentatives menées par un quelconque groupe ou une quelconque faction tentant d'imposer leur volonté et leurs idées obscurantistes par la force et la révolte armée ne feront pas dérailler notre démocratie. Celui qui pense que notre peuple, qui a, pendant des décennies, sacrifié ses martyrs, ses prisonniers et ses blessés pour obtenir la liberté, l'indépendance et la démocratie et pour construire une société libre et prospère, aurait tort de croire qu'il accepterait un tel groupe armé, un tel régime fermé et une société fermée et arriérée.

Certains ont par le passé tenté d'exploiter politiquement la situation palestinienne pour leurs propres intérêts régionaux afin de réaliser des objectifs expansionnistes ou de promouvoir des idées ou des idéologies particulières au mépris des intérêts réels du peuple palestinien. Nous qui avons lutté toute notre vie pour la cause nationale, pour la protection des droits et des intérêts de notre peuple et contre l'hégémonie et l'occupation, nous ne permettrons par qu'une telle tragédie se reproduise. Nous ne permettrons pas à ceux qui s'efforcent de saper notre destinée nationale d'atteindre leurs objectifs.

Je suis venu à cette tribune pour transmettre un message de la part d'un peuple épuisé qui a longtemps souffert de l'occupation, des déplacements, de la prison et du martyre. En même temps, néanmoins, ils sont un peuple qui, empli de dignité et de foi, bâtira son propre avenir, quand bien même son passé a été l'œuvre de ceux qui ont comploté contre lui et contre ses droits.

Je suis venu pour redire les mots de notre dirigeant immortel, Yasser Arafat, qui était certain que la branche verte de la paix, qui ne fane jamais ni ne meurt, ne tomberait jamais de sa main. Je suis venu pour exprimer la douleur et la souffrance de chaque Palestinien et de chaque Palestinienne, de tous ceux qui ont perdu les leurs ou les ont vu blessés, de tous ceux qui attendent la libération de leurs frères, pères, mères et sœurs, de tous ceux qui restent coincés à la frontière iraquienne ou syrienne et des millions de Palestiniens qui vivent en réfugiés sur leur propre terre. Je suis venu pour affirmer que les messages de paix des prophètes et des autres messagers divins qui ont foulé les chemins de notre terre demeurent vivaces, comme un arbre qui continue de pousser et de fleurir. Je suis venu pour affirmer que la voix de la paix reste plus forte que toute autre dans notre pays. C'est pourquoi j'appelle à ce que nous allions de l'avant, main dans la main, sur le chemin radieux qui mène à la paix, en laissant loin derrière les contingences et les intérêts à court terme.

Pour terminer, de cette tribune des Nations Unies, je dis aux Palestiniens, qu'ils soient en Palestine ou à l'étranger, qu'une occasion historique importante se fait jour. Par conséquent, unissons-nous pour saisir cette occasion afin que notre peuple, qui souffre depuis si longtemps, puisse recouvrer ses droits nationaux légitimes et trouver la paix, la stabilité et la prospérité auxquelles il aspire et qu'il mérite. Nous espérons aussi que la paix viendra également pour les autres peuples qui souffrent chaque jour, comme le peuple frère iraquien, et pour ceux qui méritent de vivre dans la sécurité et la stabilité dans un cadre démocratique, comme nos chers amis libanais. Ensemble, construisons un monde stable, un monde d'assistance mutuelle fondé sur le respect de la vie et du droit à l'autodétermination. Je remercie les Membres de l'Organisation des Nations Unies pour leur appui.

*La séance est levée à 13 h 5.*